

collection
L'ESPACE PUBLIC

Le français québécois entre réalité et idéologie : Un autre regard sur la langue

Étude sociolinguistique



Lionel Meney



c o l l e c t i o n

L'ESPACE PUBLIC

La collection « L'espace public » se veut un lieu privilégié de réflexion sur des phénomènes que l'on voit apparaître sommairement dans l'actualité. Les livres de la collection « L'espace public » prétendent montrer les limites ou parfois le manque de portée de certains débats actuels, tels que ceux-ci nous sont le plus souvent exposés, en raison de leur présentation réductrice ou trop univoque.

Les ouvrages de cette collection toucheront surtout l'analyse des politiques, des discours, de leurs perceptions et de leurs représentations dans les médias. La collection « L'espace public » veut ainsi rappeler que les faits de société sont produits, construits, interprétés, médiatisés avant d'être débattus.

Titres parus dans cette collection :

Patrick Imbert, Brigitte Fontille, *Trans, multi, interculturelité, trans, multi, interdisciplinarité*, 2012.

Barbara Bader, Lucie Sauvé, *Éducation, environnement et développement durable : vers une écocitoyenneté critique*, 2011.

Janusz Przychodzen, *Asie de soi, Asie de l'autre. Récits et figures de l'altérité*, 2009.

Christian Rouillard, Éric Montpetit, Isabelle Fortier, Alain-G. Gagnon, *De la réingénierie à la modernisation de l'État québécois*, 2009.

Christian Rouillard, Éric Montpetit, Isabelle Fortier, Alain-G. Gagnon, *Vers un appauvrissement de la gouvernance québécoise*, 2004.

**Le français québécois
entre réalité et idéologie**

Un autre regard sur la langue

Étude sociolinguistique

DU MÊME AUTEUR :

Dictionnaire québécois-français. Pour mieux se comprendre entre francophones, Guérin, Montréal, 1999. (Finaliste du prix Marcel-Couture du Salon du livre de Montréal)

Polémique à propos du Dictionnaire québécois-français, Guérin, Montréal, 2002.

Main basse sur la langue. Idéologie et interventionnisme linguistique au Québec, Liber, Montréal, 2010. (Finaliste du prix Victor-Barbeau de l'Académie des lettres du Québec)

Le français québécois entre réalité et idéologie

Un autre regard sur la langue

Étude sociolinguistique

Lionel Meney



**Presses de
l'Université Laval**

Les Presses de l'Université Laval reçoivent chaque année du Conseil des Arts du Canada et de la Société de développement des entreprises culturelles du Québec une aide financière pour l'ensemble de leur programme de publication.

Financé par le gouvernement du Canada
Funded by the Government of Canada



Maquette de couverture: Laurie Patry

Conception graphique et mise en pages: Danielle Motard

ISBN: 978-2-7637-2934-3

ISBN PDF: 9782763729350

© Les Presses de l'Université Laval 2017
Tous droits réservés. Imprimé au Canada
Dépôt légal 1^{er} trimestre 2017

Les Presses de l'Université Laval
www.pulaval.com

Toute reproduction ou diffusion en tout ou en partie de ce livre par quelque moyen que ce soit est interdite sans l'autorisation écrite des Presses de l'Université Laval.

Table des matières

REMERCIEMENTS.....	XI
PRÉFACE	XIII
INTRODUCTION.....	1
Chapitre 1	
Phonétique, phonologie, prononciation	13
Chapitre 2	
Morphologie.....	45
Chapitre 3	
Syntaxe	91
Chapitre 4	
Lexique	153
Chapitre 5	
Typologie des anglicismes du français québécois	191
Chapitre 6	
Mécanismes de formation d'une interlangue.....	295

Chapitre 7	
Le rôle de la traduction dans la formation d'une interlangue.....	359
Chapitre 8	
La concurrence des dialectes dans la presse	
écrite québécoise (PEQ)	379
Chapitre 9	
Réalité et idéologies linguistiques	487
Chapitre 10	
Les enjeux du débat sur la norme linguistique	
et la qualité de la langue.....	593
CONCLUSION.....	621
BIBLIOGRAPHIE.....	627

À ma fille, Florence

Remerciements

Cet ouvrage a été publié grâce à une subvention de la Fédération des sciences humaines, dans le cadre du Prix d'auteurs pour l'édition savante, à l'aide de fonds provenant du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada. Je les en remercie vivement. Sans cette contribution décisive, il m'aurait été impossible de le faire paraître. Ma reconnaissance va également aux évaluateurs du programme, dont les remarques et les suggestions m'ont permis d'améliorer grandement mon manuscrit. Mes recherches auraient été bien plus difficiles sans l'aide précieuse d'Eureka.cc, la formidable base de journaux et de magazines de la société CEDROM-SNI, consultable en ligne par les membres de la communauté universitaire lavaloise. Ma gratitude s'adresse tout particulièrement à M. Yves Laberge, directeur de la collection *L'Espace public* aux Presses de l'Université Laval, pour ses conseils, ses encouragements et son appui constants.

Les regards et les jugements sur la langue, comme autant d'idéologies

« Je ratais tout dans la langue officielle, je réussissais tout dans la langue parallèle. »

Fabrice Luchini, 2016, p. 28

Souvent, au Québec, les débats sur la langue dépassent les simples dimensions linguistiques et normatives pour rejoindre le terrain fondamental de l'identité collective. En ce sens, tout ce qui touche la langue peut devenir délicat et prendre parfois des proportions considérables dans notre contexte si particulier. « Notre langue, c'est nous! », pourrait-on dire d'une manière péremptoire. Ces controverses sur le statut du français ou sur la qualité de la langue ne sont pas nouvelles et ne nous sont pas exclusives. Déjà, il y a un demi-siècle, le débat sur la légitimité du jocal avait amené Roland Lorrain à publier un essai mordant, *La Mort de mon jocal: histoire incroyable d'un Canadien français décidé à parler bien*. Mais ces débats sembleront relativement lointains, à une époque où l'anglicisation constitue le véritable problème,

linguistique et identitaire, de la nation québécoise et dans bien d'autres cultures, comme l'explique Anna Wierzbicka dans son livre *Imprisoned in English: The Hazards of English as a Default Language* (2014).

Au cours des dernières décennies, le français parlé au Québec semble s'être considérablement rapproché de celui des francophones européens. En tant que sociolinguiste, Lionel Meney est sans doute très bien placé pour le savoir. *Le français québécois entre réalité et idéologie*, l'ouvrage qu'il publie dans la collection « L'Espace public », s'inscrit dans la suite logique de ses recherches sur le français québécois et les représentations qui l'entourent.

L'auteur du présent ouvrage s'est toujours attaché à décrire le plus justement possible la variété de français en usage au Québec et à déconstruire les idéologies qu'elle a suscitées. Dans son *Dictionnaire québécois-français* (1999), premier dictionnaire bivariétal francophone, il s'est donné pour tâche de délimiter objectivement le français québécois, en dressant un inventaire de ses particularismes, sans jugement de valeur et en comparaison avec le français de référence. Par la suite, dans *Main basse sur la langue*, il a entrepris de déconstruire les idéologies linguistiques dominantes au Québec telles qu'on les retrace dans les dictionnaires publiés au cours des dernières décennies et sur certains sites gouvernementaux. Aujourd'hui, *Le français québécois entre réalité et idéologie* représente une nouvelle étape dans cette recherche de la description la plus objective possible de la vraie nature du français québécois et du marché linguistique d'ici, ainsi que dans cette déconstruction des idéologies linguistiques endogénistes.

Mais que signifie au juste « bien parler » aujourd'hui, dans le contexte québécois ? Est-ce imiter le modèle européen, ou peut-être confier à nos linguistes locaux la tâche de réinventer le français dans une hypothétique version québécoise, ou encore prendre acte de l'usage du français qui s'est construit au Québec au fil des siècles ? Dans ce nouvel ouvrage, Lionel Meney investigate ce questionnement et propose des réponses argumentées et nuancées. Dès les premières pages de ce livre, cet amoureux du Québec se risque à définir le français québécois, à le décrire et à le caractériser au moyen de multiples exemples. Ce faisant, il admet l'existence des nombreuses variantes du français, en Europe et en Amérique du Nord. On pourrait croire que le français parlé à Montréal ou à Québec serait une exclusivité continentale propre à l'Amérique du Nord, cohérente et monolithique, mais ce serait oublier que

d'autres francophones vivant sur notre continent, à Saint-Pierre-et-Miquelon, en Guadeloupe ou en Martinique, utilisent une langue beaucoup plus proche de la lointaine Europe et significativement distincte de celle employée dans d'autres régions d'Amérique, par exemple au Québec, au Canada-français, ou en Louisiane. En conséquence, on peut penser que les particularités de notre français sont attribuables à des facteurs historiques et culturels davantage qu'à des raisons linguistiques ou géographiques.

Au Québec comme ailleurs dans la francophonie, le fait de pouvoir « bien parler » découle d'un jugement de valeurs correspondant à des critères qui appellent autant la diction, la prononciation, les choix lexicaux, et une foule d'autres éléments. Le cinéaste Michel Brault l'avait bien montré en filmant des élèves de l'école Beauséjour, la seule école publique francophone de Moncton, dans le magnifique *Éloge du Chiac* (1969). Ce court métrage nous permet de bien saisir non pas ce à quoi correspond le fait de « bien parler » ou de « mal parler » le français, mais comment se vit « l'impression » de « mal parler » sa langue maternelle en contexte minoritaire. Ce sentiment indescriptible de ne pas s'exprimer correctement, et l'humiliation qui s'ensuit, apparaissent manifestement dans de nombreux témoignages de jeunes Acadiens. La théorie sociologique a proposé différentes pistes d'explication. Dans *Ce que parler veut dire: L'économie des échanges linguistiques* (1982), le sociologue Pierre Bourdieu parle éloquemment de la langue, du pouvoir que celle-ci peut procurer si son locuteur la maîtrise mieux que les autres, ou s'il laisse l'impression de mieux s'exprimer que son entourage. La langue peut alors devenir une sorte d'instrument de domination de la part des élites et de tous ceux qui aspirent à ce statut: « Instrument de communication, la langue est aussi signe extérieur de richesse et un instrument du pouvoir. » (Bourdieu, 1982).

Dans son nouveau livre, aboutissement de nombreuses années de travail, de collecte, de documentation, de réflexions et d'écriture, Lionel Meney aborde d'emblée la question de l'idéologie dans le contexte de la langue considérée selon le registre des classes sociales. Mais lorsque Lionel Meney montre les usages du français parlé et écrit au Québec, il le fait sans déprécier ni dénigrer la langue utilisée par les Québécois. Néanmoins, il ne s'illusionne pas pour autant sur les différences linguistiques qui existent entre les deux continents.

Afin de caractériser ces différences, il parle alors d'un phénomène de diglossie entre le français vernaculaire du Québec et le français international.

L'idéologie est un concept central dans ce livre ; les définitions qui ont été proposées sembleront innombrables. Certains commentateurs du XX^e siècle comme Christopher Pines déplorent que Marx lui-même n'ait pas défini l'idéologie de manière précise (Pines, 1993) ; d'autres au contraire (comme le philosophe Christian Godin) réussissent à cerner la perspective marxienne de l'idéologie : « L'idéologie est l'ensemble constitué par les illusions redoublées qui font que les hommes ne distinguent pas entre leurs intérêts et leurs opinions, et identifient leurs opinions à la vérité et au bien. » (Godin, 1998, p. 444).

Toutefois, le concept d'idéologie est inséparable de la fausse conscience (Laberge, 2010). Si l'idéologie pourrait être comprise comme le décalque imparfait et illusoire de la réalité sous une apparente cohérence, la fausse conscience désigne précisément cette conviction que le discours idéologisé serait véridique et conforme à la réalité immédiate de celui qui y adhère. Autrement dit, la fausse conscience est précisément ce décalage, immesurable mais tangible, entre les discours d'une idéologie et les faits, ou si l'on veut, ce fossé entre ce qui est dit et ce qui est interprété au travers du prisme de l'idéologie. C'est la théorie marxienne qui a ajouté au concept d'idéologie celui, tout aussi fondamental, de fausse conscience. Marx n'a pas défini l'idéologie, mais Engels l'a expliqué dans une lettre souvent citée dans laquelle il relie l'idéologie à la fausse conscience. Selon Engels, l'idéologie est « un processus que le soi-disant penseur accomplit sans doute consciemment, mais avec une conscience fausse » (Lettre d'Engels à Franz Mehring, 14 juillet 1893). C'est précisément la fausse conscience qui trop souvent nous empêche de réaliser dans l'immédiat l'action et les effets des idéologies. Or, dans le cas présent, ces différents regards et jugements sur notre langue correspondent à autant d'idéologies, plus ou moins faussées mais néanmoins vraisemblables. Cette idéologie linguistique dominante au Québec est qualifiée d'endogénisme par Lionel Meney. Selon cette théorie endogéniste, le français québécois serait un système linguistique homogène et autonome avec sa propre norme. Et c'est précisément cette idéologie endogéniste que Lionel Meney a placée dans son collimateur.

Ceux qui connaissent mal le Québec ont parfois tendance à dénigrer la capacité des Québécois de bien maîtriser le français. Pourtant, non seulement les Québécois sont souvent bilingues ou du moins capables de comprendre un livret d'instruction rédigé uniquement en anglais, mais ils peuvent bien souvent saisir les particularités du français standard, tout comme celle du français québécois, et même, grâce aux films américains doublés en France, celles de l'argot parisien qui est utilisé pour transposer le slang ou l'argot américain. Si les Québécois ne parlent qu'une variété de français, la leur, ils peuvent néanmoins identifier et comprendre ses différentes variantes. Et il serait évidemment inexact de prétendre que tous les Québécois s'expriment de la même manière. Il devient donc difficile de cerner d'une manière définitive ce qu'est «la langue québécoise», même si nous avons tous une idée assez précise de ce dont il s'agit. Pour Lionel Meney, il y a au Québec deux systèmes qui coexistent et se font concurrence : un français plus proprement québécois et un français international. Le grand mérite et la principale originalité de l'ouvrage de Lionel Meney est de présenter, pour la première fois sans doute, cette grande variété et cette grande richesse du français d'ici, grâce à une description documentée, précise et inédite de la nature et du fonctionnement du marché linguistique québécois. La collection «L'espace public» se centre précisément sur ces phénomènes, et le présent ouvrage de Lionel Meney constitue un ajout important. Par sa précision, sa rigueur et son exhaustivité, *Le français québécois entre réalité et idéologie* renouvellera la réflexion sur la langue au Québec.

En terminant, nous tenons à remercier le Programme canadien d'édition savante (Programme PAÉS), le Conseil des Arts du Canada, les trois évaluateurs anonymes du manuscrit, ainsi que toute l'équipe des Presses de l'Université Laval.

Yves Laberge,
directeur de la collection «L'espace public»

Références

Pierre Bourdieu, *Ce que parler veut dire : L'économie des échanges linguistiques*. Paris, Fayard, 1982.

- Michel Brault, *Éloge du Chiac*, Office national du film du Canada, 1969. Disponible sur DVD et https://www.onf.ca/film/eloge_du_chiac/
- Lettre d'Engels à F. Mehring, 14 juillet 1893, in K. Marx et F. Engels, *Études philosophiques*, Paris, Éditions sociales, 1961.
- Yves Laberge, « False Consciousness », in George Thomas Kurian (dir.), *Encyclopedia of Political Science*, Washington (D.C.), CQ Press, 2010.
- Christian Godin, *La Totalité*, vol. 2, *Les pensées totalisantes*, Seyssel, Champ Vallon, 1998.
- Roland Lorrain, *La Mort de mon joual. Histoire incroyable d'un Canadien français décidé à parler bien*, Montréal, Éditions du Jour, 1966.
- Fabrice Luchini, *Comédie française : ça a débuté comme ça...* Montréal, Flammarion Québec, 2016.
- Karl Mannheim, *Idéologie et utopie*, Paris, Maison des Sciences de l'Homme, 2006.
- Lionel Meney, *Dictionnaire québécois français. Mieux se comprendre entre francophones*, Montréal, Guérin, 1999.
- Lionel Meney, *Polémique à propos du Dictionnaire québécois-français*, Montréal, Guérin, 2002.
- Christopher L. Pines, *Ideology and False Consciousness: Marx and His Historical Progenitors*. Albany, SUNY Press, 1993.
- Anna Wierzbicka, *Imprisoned in English. The Hazards of English as a Default Language*. Oxford, Oxford University Press, 2014.

Introduction

Malgré le fait qu'on étudie le français québécois depuis des décennies, qu'on débat de la qualité de la langue, – et de la norme linguistique à adopter ici –, depuis autant de temps, que les gouvernements fédéral et provincial ont investi des millions de dollars en subventions de recherche pour faire avancer les connaissances dans ce domaine et permettre la rédaction d'ouvrages de référence, force est de constater qu'en 2016 il n'existe pas encore de synthèses exhaustives, sérieuses, rendant compte de la langue des Québécois, que ce soit dans les domaines phonétique, morphologique, syntaxique ou lexical, pas plus qu'il n'existe de véritable dictionnaire global de cette variété de français.

On peut légitimement se demander pourquoi et comment on en est arrivé là. Une des raisons principales de cette situation navrante tient certainement au fait que, depuis des décennies, on s'est refusé de regarder en face la réalité linguistique du Québec, d'une manière objective, sans *a priori* idéologiques. Obsédés par la recherche d'une norme linguistique endogène et par le projet de rédaction d'un dictionnaire global qui l'illustrerait et la légitimerait, les linguistes d'ici ont refusé de voir la véritable nature du *marché linguistique* québécois.

OBJECTIFS DE CET OUVRAGE

Le présent ouvrage n'a certes pas la prétention de remédier à ces lacunes. Beaucoup plus modestement, il s'est donné pour objectifs de présenter :

- 1) les traits caractéristiques du français québécois dans les domaines phonétique, morphologique, syntaxique et lexical, à partir d'exemples authentiques tirés des médias;
- 2) les conséquences, dans ces différents domaines, de l'interférence de l'anglais sur le français québécois;
- 3) la concurrence que se livrent sur le marché linguistique québécois, deux dialectes apparentés, le **français vernaculaire québécois** et le **français standard international**, c'est-à-dire le français normé utilisé par les francophones indépendamment de leurs nationalités, toujours en s'appuyant sur l'exemple des médias;
- 4) les principales idéologies linguistiques ayant cours au Québec;
- 5) les divers enjeux du choix d'une norme linguistique.

LES PARTICULARISMES DU FRANÇAIS QUÉBÉCOIS

Il y a plusieurs manières d'aborder le classement des particularités du français québécois. On peut le faire sur la base de l'origine des termes. Dans ce cas, on distinguera : 1) les *dialectalismes* (termes issus des dialectes du quart nord-ouest de la France) ; 2) les *archaïsmes* (termes employés en français aux XVII^e, XVIII^e, XIX^e et XX^e siècles, mais inusités de nos jours en français standard international) ; 3) les formes appartenant au *français populaire* commun ; 4) les *amérindianismes* et les *inuitismes* (emprunts aux langues autochtones d'Amérique du Nord) ; 5) les *anglicismes* (tout emprunt à l'anglais) ; 6) les *créations* québécoises (néologismes).

On peut le faire aussi sur la base d'une comparaison des emplois avec le français standard international. Dans ce cas, on distinguera : 1) les termes qui n'ont jamais été employés en français standard (au nombre desquels des structures et des mots populaires, des dialectalismes, des amérindianismes, des anglicismes, des créations) ; 2) les termes qui ne sont plus employés (*termes archaïques*) et les termes de moins en moins employés (*termes vieilliss*) de nos jours en français standard ; 3) les termes qui s'emploient dans les deux variétés de français, mais avec des fréquences différentes ; 4) les termes qui s'emploient dans les deux variétés, mais avec des caractéristiques morphosyntaxiques différentes ; 5) les termes qui s'emploient dans les deux variétés, mais avec

des *niveaux de langue* différents; 6) les termes qui s'emploient dans les deux variétés, mais avec des sens différents.

DIFFICULTÉ DE DÉTERMINER LES PARTICULARISMES QUÉBÉCOIS

Avant d'aller plus loin, il faut insister sur le fait que, dans bien des cas, il est difficile de déterminer à coup sûr si un terme est propre au français québécois ou non. Et cela pour plusieurs raisons.

Premièrement, la langue réelle est plus complexe que la *représentation* qu'on s'en fait, notamment à travers les grammaires et les dictionnaires. Il est impossible de connaître la totalité des structures grammaticales et des unités lexicales de la langue française, leur nombre et leurs emplois, non seulement dans l'ensemble de la Francophonie, mais même en France. Les grands dictionnaires français (TLF¹, GR², NPR³, GL⁴, PLI⁵, etc.), malgré des qualités indéniables, sont loin d'être complets et parfois sont tout simplement lacunaires (en particulier dans le domaine des langues de spécialité). Ils donnent parfois des renseignements incomplets, voire inexacts. Voici deux exemples de renseignements incomplets ou inexacts :

Dans le PLI (2014), à l'article « soûlon », on peut lire : « n. m. fam. Suisse : ivrogne ». Une marque d'usage topolectale plus exacte devrait dire : « Régional (Bourgogne, etc.), Suisse, Canada », car on relève l'emploi de ce mot dans une aire beaucoup plus vaste que la Suisse romande.

Voici ce qu'on peut lire dans le NPR (2014) à l'article « accise » : « En Belgique, au Canada, Impôt indirect frappant certains produits de consommation, notamment les boissons alcoolisées ». Ce dictionnaire ignore qu'en France même l'accise existe comme le prouve cet exemple :

-
1. TLF : *Trésor de la langue française. Dictionnaire de la langue du XIX^e et du XX^e siècle (1789-1960)*, Centre national de la recherche scientifique, Paris, 1971-1994, 17 volumes.
 2. GR : *Le Grand Robert de la langue française*, sous la direction d'Alain Rey, deuxième édition augmentée, Paris, Dictionnaires Le Robert, 2001, 6 volumes.
 3. NPR : *Le Nouveau Petit Robert*, éditions annuelles.
 4. GL : *Grand Larousse de la langue française*, sous la direction de Louis Guilbert, René Lagane et Georges Niobey, Larousse, Paris, 1989, 7 volumes.
 5. PLI : *Le Petit Larousse illustré*, éditions annuelles.

« Les députés [français] ont décidé de ne pas relever les **droits d'accise** sur le vin, la bière et le rhum. » (*Les Échos*, 19 octobre 2011)

Il ne suffit donc pas de constater qu'un terme ne figure pas dans ces dictionnaires pour décider qu'il n'est pas en usage en France et, à plus forte raison, qu'il s'agit d'un « québécisme ». Dans le but de comparer les différents dialectes français, on a mis de l'avant la notion de « français de référence⁶ », c'est-à-dire le français décrit dans l'ensemble des principaux ouvrages de référence, le français des grammaires et des dictionnaires. C'est une notion utile mais parfois piègeuse, car le français décrit dans ces ouvrages n'est pas le français réel⁷, mais la représentation que s'en font les grammairiens (souvent seuls) et les lexicographes (souvent en équipes). Beaucoup de structures, de mots ou d'acceptions ont été condamnés au Québec au seul motif qu'ils n'étaient pas « français », parce qu'absents des ouvrages de référence. Pour s'assurer qu'on a bien affaire à un québécisme, il convient donc de faire des recherches plus poussées, dans la littérature nationale ou régionale, La Presse générale ou spécialisée, auprès des spécialistes, etc.

De même qu'il y a de faux anglicismes, il y a de faux québécismes. Par exemple, dans le *Dictionnaire des canadianismes*⁸, on peut relever pas moins de 130 faux québécismes comme : acclamation (élu par acclamation), amérindien, animalerie, annonces classées, balance (au sens de pèse-personne), casser avec qqn (rompre avec qqn), casser un billet, chaise musicale, col blanc, col bleu, connaître comme le fond de sa poche, courser qqn (poursuivre qqn), découpure (coupure de journal), définitivement (à coup sûr, certainement), dépoitraillé, dézoner, disco mobile, frigidaire (mettre au frigidaire : mettre de côté, reporter à plus tard), jackpot (gagner le jackpot), parquer (une auto), physique (jeu/jouer physique), plaider coupable, prérequis, queue-de-renard (prêle), radiothon, raide adv. (tomber raide mort), rouge (être dans le rouge : être en déficit), rush (ruée), de seconde main (d'occasion), séparatisme, séparatiste, station-wagon, steak, tête d'oreiller (pour taie d'oreiller), tête de pioche (personne entêtée), toasteur, tordre le bras à qqn, trente-six métiers, trente-six

6. Michel Francard (et coll.) (2000, 2001).

7. Voir la critique de Pierre Rézeau *in* Michel Francard et coll. (2000), p. 157-185.

8. Gaston Dulong (1999).

misères. Tous ces termes s'emploient en Europe francophone, même si leurs fréquences peuvent être plus ou moins élevées.

On observe aussi une tendance à confondre **français québécois** et **français populaire**. Or, les deux ne se recouvrent pas exactement. Il existe un français québécois non populaire tandis que de nombreuses formes du français populaire sont inconnues du français québécois.

Deuxièmement, il existe des lacunes importantes dans la connaissance du « français ordinaire⁹ » des siècles passés, du français populaire même contemporain, des français régionaux. Or, beaucoup de prétendus « québécismes » relèvent de ces états ou variétés de langue.

Troisièmement, il est souvent difficile de distinguer les termes dialectaux, ceux du français courant du XVII^e siècle et ceux du français populaire. Dans les dictionnaires et autres ouvrages spécialisés, on observe souvent que le même terme peut apparaître dans plus d'une catégorie. Cela s'explique par le fait que : 1) le « français ordinaire » des siècles passés n'est pas aussi bien décrit que le français littéraire ; 2) le « parler ordinaire » des régions dialectales est encore moins bien connu, les premiers glossaires n'étant apparus que tardivement, au XIX^e siècle en général ; 3) la frontière entre le dialecte de l'Île-de-France, à l'origine du français standard international, et les autres dialectes d'oïl n'est pas toujours tranchée ; 4) la variation linguistique s'observe au niveau de chaque dialecte ; certains termes sont très délimités dans l'espace ; d'autres se rencontrent dans plusieurs régions contiguës ou même éloignées ; 5) un terme de l'ancien ou du moyen français peut s'être maintenu dans certaines régions ; 6) un terme archaïque ou dialectal peut s'être maintenu en français populaire ; 7) les auteurs des ouvrages ne font pas toujours les distinctions nécessaires et attribuent souvent le label « régional » à des mots qu'on rencontre dans plus d'une région, parfois même sur presque tout le territoire d'oïl.

Quatrièmement, il faut tenir compte du facteur temps. Une langue (toute langue) change constamment. Ce qui était vrai hier ne l'est plus forcément aujourd'hui. Par exemple, il y a quelques années encore, on pouvait dire que des mots comme *booster*, *cheap* ou *fun* étaient caractéristiques du français québécois. De nos jours, ce n'est plus le cas, ces termes ayant été empruntés

9. Françoise Gadet (1997).

depuis par les francophones européens. De même, des termes d'origine québécoise comme décrochage, décrocheur, fédéraliste (au niveau européen), motoneige (en concurrence avec scooter des neiges), Révolution tranquille, souverainiste (au niveau français et européen), etc., ou des néologismes, qui se sont répandus plus vite au Québec qu'en France, comme covoturage, courriel, etc., ne peuvent plus être considérés comme des formes propres au français québécois. Ils ont pénétré le marché linguistique panfrancophone et font partie du patrimoine commun.

Cinquièmement, tant au Québec qu'en France, tout le monde ne parle pas de la même manière. Il y a des différences géographiques, sociales et communicationnelles, trop souvent négligées. L'existence d'un terme spécifiquement québécois ne signifie pas que le terme standard équivalent n'est pas employé au Québec. Par exemple, si on dit **tomber en amour** (anglais *to fall in love*), cela ne veut pas dire qu'on ne dit pas non plus tomber amoureux, ni même que tomber en amour est plus fréquent que tomber amoureux...

On doit donc être très prudent avant d'affirmer qu'un terme est spécifiquement québécois (ou inversement qu'il ne s'emploie pas au Québec). Chaque terme devrait faire l'objet d'une enquête approfondie, ce qui n'est pas possible dans le cadre de cette étude. Les exemples que je donne par la suite sont donc – *to the best of my knowledge* – caractéristiques du français québécois. Jusqu'à preuve du contraire...

LES ORIGINES DES PARTICULARISMES QUÉBÉCOIS

Les particularités du français québécois tiennent d'abord à l'origine de la majorité des premiers colons français établis en Nouvelle-France au cours du XVII^e siècle et à la langue ou aux dialectes qu'ils parlaient. À ce sujet, deux thèses s'opposent. Pour les uns, comme Philippe Barbaud¹⁰, le français des ancêtres des Québécois s'est formé et unifié sur le sol de la Nouvelle-France. C'est la théorie du « choc des patois ». Des colons venus de différentes provinces de France, aux dialectes et aux patois dissemblables, ont dû produire une langue unifiée pour se comprendre. Pour d'autres comme Henri

10. Philippe Barbaud (1984).

Wittmann¹¹, les colons, avant d'embarquer pour la Nouvelle-France, avaient fait de longs séjours dans les ports de l'Ouest du « vieux pays¹² » (Dieppe, Le Havre, Honfleur en Normandie; Saint-Malo, Nantes en Bretagne; La Rochelle en Aunis), où l'on parlait une langue plus ou moins semblable. L'unification linguistique aurait eu lieu avant le départ, en France même, et non après l'arrivée en Nouvelle-France. Il est intéressant de noter que le même débat a lieu dans le monde anglophone. On s'y interroge pour savoir, par exemple, si les premiers colons australiens parlaient déjà un langage unifié avant leur départ d'Angleterre ou bien si celui-ci s'est unifié en terre australienne. Avec les mêmes thèses opposées et le même genre d'arguments¹³.

Quoi qu'il en soit, il faut retenir que: 1) la majorité des colons français est venue des provinces du quart nord-ouest de la France, principalement du Poitou, d'Aunis, de Saintonge, de Normandie et du Perche, ainsi que d'Île-de-France (Beauce et Brie), qui a fourni le second contingent en importance, donc de pays d'oïl; 2) trois villes ont fourni un pourcentage important de colons: La Rochelle (Aunis), Rouen (Normandie) et Paris (Île-de-France); 3) le principal de l'émigration s'est déroulé sur quelques décennies, au cours de la seconde moitié du XVII^e siècle, donc à l'époque du français classique; 4) le nombre de ces colons n'a pas été très élevé (15 000 pour tout le XVII^e siècle, dont seulement 5 000 se seraient établis de façon définitive), ce qui a sans doute favorisé l'homogénéité et/ou l'homogénéisation de la langue¹⁴; 5) le français québécois a puisé à plusieurs sources dialectales, notamment normandes et poitevines (Poitou-Aunis-Saintonge)¹⁵.

Ces origines expliquent plusieurs traits du français québécois: la présence d'archaïsmes issus du français du XVII^e siècle et de dialectalismes de l'Ouest de la France (données de départ); d'amérindianismes, emprunts faits au contact des populations autochtones de la Nouvelle-France; d'anglicismes,

11. Robert Chaudenson, *in* Fournier, Robert et Henri Wittmann (1995), p. 3-19.

12. C'est ainsi que les habitants de la Nouvelle-France appelaient la France.

13. Voir Peter Trudgill (1986).

14. Hubert Charbonneau et André Guillemette, *in* Raymond Mougeon et Bédiak, Édouard (1994), p. 59-78.

15. Jean-Paul Chauveau, *in* Jean-François Bonnot (1995) a montré de manière convaincante, à partir de l'étude de termes agricoles, l'importance du Perche comme source d'émigration vers le Canada.

apparus dès les premiers contacts avec les colonisateurs anglais, c'est-à-dire surtout à partir de la Conquête (données d'arrivée).

« Est-ce vous que j'appelle/Ou vous qui m'appellez/Langage de mon père/Et patois dix-septième » (Gilles Vigneault, *Les gens de mon pays*).

Aux facteurs spatiaux, il faut ajouter un facteur temporel. Du fait des aléas de l'histoire, le rythme des changements linguistiques au Canada a été longtemps différent de celui de la France. D'abord, la Conquête anglaise (1759) et la cession de la Nouvelle-France (1763) ont non seulement provoqué une coupure politique, mais aussi une coupure linguistique (quoique certainement moins radicale que la coupure politique, et moins complète qu'on ne le pense généralement). Il a fallu adapter les mots français au nouveau contexte politique, juridique et économique. Ensuite, la Révolution française (1789) a provoqué une coupure idéologique et approfondi le fossé linguistique, dans la mesure où la France, en renversant la monarchie et le régime féodal, a abandonné de nombreux termes désignant des réalités (sociales, politiques, juridiques) condamnées et les a remplacés par de nouveaux termes que les Canadiens n'avaient aucune raison d'adopter. Enfin, la révolution industrielle (XIX^e siècle) a approfondi les différences lexicales entre le français du Canada et celui de France. En France se sont mis en place des vocabulaires techniques français (mines, manufactures, chemins de fer, construction navale, automobile, aéronautique, barrages, etc.) que les Canadiens français, ultraminoritaires dans l'industrie, ne pouvaient connaître, encore moins adopter.

Il faudra attendre la Révolution tranquille des années 1960, et leur promotion économique, pour que les Québécois s'approprient une partie de ces vocabulaires. Cependant, le marché linguistique français n'a certainement jamais été totalement fermé aux Canadiens français, comme le prouvent les innombrables termes empruntés par eux tout au long des 250 et quelques années qui se sont écoulées depuis la défaite des plaines d'Abraham et qu'ils se sont approprié au même titre que les autres francophones. La littérature, les contacts épistolaires, le séjour en France de nombreux représentants de l'élite canadienne-française ont contribué à maintenir et à développer les liens culturels et linguistiques avec la « mère-patrie¹⁶ ». De nos jours, avec la

16. Expression courante pour désigner la France, parfois transformée par dérision en « l'amère patrie ».

facilité, la rapidité et la multiplicité des communications, le marché linguistique québécois est plus imbriqué que jamais dans le marché linguistique francophone international.

NOUVELLES RÉALITÉS

Certains ont tendance à croire que les ancêtres des Québécois, en arrivant en Amérique, rompaient avec leur passé. Il n'en est rien. L'émigration française, à quelques exceptions près, n'a pas été une émigration de gens persécutés fuyant leur patrie, en rupture de ban avec elle. Les colons français qui sont venus ici l'ont fait pour des raisons économiques, encadrés par les autorités politiques, militaires et religieuses françaises. Ils sont donc venus avec leur bagage matériel et culturel (leur savoir-faire, mais aussi leur organisation sociale, leurs croyances religieuses et leur langue, de France).

Au début de la colonisation, les réalités nouvelles à nommer se sont pratiquement limitées aux plantes, aux animaux, aux phénomènes climatiques et aux peuples (amérindiens) qu'ils ne connaissaient pas. Pour les désigner, ils ont utilisé deux des procédés courants pour créer de nouveaux signes linguistiques : l'*ajout de sens* et l'*emprunt* (aux langues amérindiennes). Ce travail de dénomination a été surtout le fait des premiers explorateurs et voyageurs français (Jacques Cartier, Samuel de Champlain, etc.).

Après la Conquête anglaise, il a fallu adapter la langue aux nouvelles réalités imposées par le vainqueur (nouveaux systèmes politique et judiciaire, nouvelles unités de poids et mesures, etc.), d'où, de nouveau, recours aux ajouts de sens et aux emprunts (à l'anglais désormais). Au temps de la révolution industrielle, de nombreuses réalités nouvelles ont été dénommées en ayant recours à l'emprunt de termes à l'anglais, qui produisait les nouveaux vocabulaires capables de désigner les techniques nouvelles, et aussi par *traduction*. Avec le temps, un nouveau *dialecte*¹⁷ français s'est constitué en Amérique, dialecte qui coexiste avec la variété internationale standard. L'étude de leurs relations sur le marché linguistique québécois est l'objet principal de ce livre.

17. En linguistique, le terme *dialecte* n'a aucune connotation péjorative. Il désigne simplement une variété de langue circonscrite à un territoire donné ou à une catégorie sociale.

LES VARIATIONS LINGUISTIQUES

Il sera constamment question, dans cette étude, de *variation linguistique*. En effet la langue – toute langue – varie dans ses structures et dans ses mots, et ce en fonction de plusieurs facteurs. Il y a longtemps déjà que les philologues, les historiens de la langue, les médiévistes ont décrit les changements dans le temps (c'est ce qu'on appelle la *variation diachronique* ou *historique*), changements qui font que, de nos jours, un francophone ne peut guère comprendre facilement un texte écrit dans un français plus ancien que celui du XVII^e siècle. Les comparatistes et les dialectologues ont décrit les changements dans l'espace, d'un pays, d'une région ou d'un village à l'autre (ils constituent ce qu'on appelle la *variation diatopique* ou *géographique*), changements qui ont conduit à la formation de langues, de dialectes et de patois distincts et à ce qu'on ne peut plus ou ne pouvait plus se comprendre d'un pays, d'une province ou d'un village à l'autre. Depuis longtemps aussi, les linguistes sensibles à l'aspect social du langage ont observé les changements en fonction de l'appartenance sociale des locuteurs (il s'agit alors de la *variation diastratique* ou *sociale*), plus récemment la sociolinguistique en a fait l'un de ses objets d'étude de prédilection. On a noté également les variations en fonction de la situation de communication, du style des locuteurs (c'est la *variation diaphasique* ou *stylistique*). Enfin on a pu distinguer un dernier type de variation, en fonction du code – oral ou écrit – utilisé (c'est la *variation diamésique*).

RÉALITÉ ET REPRÉSENTATIONS LINGUISTIQUES

La problématique du langage est complexe et touche à l'identité individuelle ou collective. Cela favorise l'apparition d'idées préconçues, de représentations erronées, d'idéologies. Le débat sur la norme linguistique et la qualité de la langue au Québec est, en bonne partie, brouillé par un manque de distinction entre ces notions. Il convient donc de débrouiller la question en examinant d'abord la **réalité linguistique**, en décrivant ce qui caractérise le français québécois par rapport au français dit de référence. Ce sera l'objet des chapitres 1 à 8. Les chapitres 1 à 4 seront consacrés à la description des particularismes phonétiques, grammaticaux et lexicaux du français québécois. Les chapitres 5 à 7, à celle de la *langue intermédiaire* qui s'est constituée au contact de

l'anglais. Le chapitre 8, à la concurrence entre le français vernaculaire et le français international. Après la description de la réalité, il faudra ensuite examiner la **représentation** que certains linguistes s'en sont faite ou s'en font et les enjeux que cela implique. Ce sera l'objet des chapitres 9 et 10. Il sera alors temps de proposer une autre grille de lecture des phénomènes en cours sur le marché linguistique québécois.

QUELQUES DÉFINITIONS NÉCESSAIRES

Avant d'aller plus loin, il n'est pas inutile de définir quelques termes qui seront souvent employés par la suite dans ce livre. Le terme *français de référence* désigne le français décrit par les grammaires et les dictionnaires. Le terme *français standard*, le français le plus couramment employé. Le terme *français international*, le français normé partagé par les locuteurs de différents pays et différentes sociétés. Le terme *français central*, le français qui s'est développé et se développe à partir de Paris. Le terme *français québécois*, l'ensemble des particularités caractéristiques du parler des locuteurs québécois par rapport au français de référence. Le terme *franbécois*, l'ensemble des particularités issues de l'interférence de l'anglais sur le français des locuteurs québécois. Outre le français québécois, ces derniers utilisent une part considérable du français international, sans en exploiter toutefois l'ensemble des moyens à disposition.

LE MARCHÉ LINGUISTIQUE QUÉBÉCOIS

Selon le dernier recensement canadien comportant des données linguistiques (2011), il y avait cette année-là au Québec 7 815 955 personnes. Ces 7 815 955 locuteurs avaient le choix (un choix conditionné par bien des facteurs) sur le marché linguistique entre deux langues, les deux langues officielles du Canada, l'anglais et le français. 83 % des locuteurs ont déclaré comme première langue le français, 4,6 % l'anglais et 13 % une autre langue (langues autochtones et, surtout, langues des immigrés plus anciens comme l'italien et le grec ou plus récents comme l'espagnol ou l'arabe). Parmi les francophones, 61 % se sont déclarés unilingues français et 38 % bilingues français-anglais, ce qui est une proportion très importante. Parmi les anglophones, 31 % se sont déclarés unilingues anglais et 67 % bilingues anglais-français. Il y a donc proportionnellement plus d'anglophones bilingues que

de francophones, ce qui se comprend, les anglophones étant très minoritaires au Québec (mais très majoritaires au Canada et encore plus en Amérique du Nord). Comme nous le verrons, ces chiffres laissent prévoir des conséquences importantes sur le corpus du français au Québec, étant donné les innombrables actes de langage ayant lieu à chaque instant entre locuteurs bilingues, avec les interférences d'une langue sur l'autre que cela suppose. Même la langue des francophones unilingues s'en trouve influencée. En réalité, il n'y a pas un marché linguistique québécois, mais deux. Un marché régional, où les francophones unilingues et le français dominant. Un marché montréalais où les francophones sont relativement moins nombreux qu'en région et où le français subit la très forte concurrence de l'anglais. C'est sur ce marché-là que se joue le destin du français, non seulement celui de son statut, mais aussi de son corpus, partant de sa qualité.

Afin de faciliter la compréhension des citations authentiques que je donne en exemple, j'ai ajouté des explications succinctes permettant de les mieux comprendre chaque fois que cela m'a paru nécessaire. Les lecteurs québécois me pardonneront de donner des explications qui, parfois, pourront leur paraître superflues, mais qui seront certainement utiles aux lecteurs non québécois, et peut-être même aux jeunes générations d'ici.

1

Phonétique, phonologie, prononciation

Je présenterai les principaux traits caractéristiques du phonétisme du français québécois. J'examinerai ces particularités sur la base de l'ouvrage de Luc Ostiguy et de Claude Tousignant¹. Je suivrai leur classification et reprendrai nombre de leurs exemples. J'illustrerai ces traits à l'aide de citations de paroliers, d'écrivains ou de journalistes². Je ferai l'inventaire de ces particularités en donnant les variantes phonétiques et les conditions phonétiques de leur réalisation. Je compléterai cet inventaire en présentant d'autres caractéristiques non traitées par ces deux auteurs.

Le français québécois se caractérise par : 1) des modifications de voyelles ; 2) des apparitions de voyelles ou de consonnes intercalaires ou épenthétiques ; 3) des chutes de voyelles ou de consonnes (sous l'influence du rythme d'élocution) afin de faciliter la prononciation.

1. Luc Ostiguy et Claude Tousignant (1993, 2^e édition 2008).

2. J'ai conservé l'orthographe originale des citations même dans le cas où elle est critiquable.

1.1 VOYELLES

1.1.1 VOYELLE [a]

1.1.1.1 Voyelle [a] à l'intérieur d'un mot

La voyelle [a], en syllabe ouverte, à l'intérieur d'un mot, connaît trois variantes :

- 1) une variante, au timbre long, articulée très en arrière dans la bouche, avec une légère projection des lèvres, plus longue que la variante similaire en position finale (transcription phonétique [ɔ:]). Exemples : carré [kɔ:ʁe], gagner [gɔ:n e], gâteau [gɔ:tɔ] ;
- 2) une variante, au timbre long, mais articulée un peu moins en arrière, la bouche plus ouverte, sans projection des lèvres (transcription phonétique [ɑ:]). Exemples : carré [kɑ:ʁé], gagner [gɑ:n e], gâteau [gɑ:tɔ] .
- 3) une troisième variante, la seule possible dans certains mots, est la forme [a] du français standard, comme dans agile, chapeau, marier, embrasser, etc. Même pour les autres mots (carré, gagner, gâteau, etc.), il n'est pas rare d'entendre cette troisième variante au lieu des deux variantes « québécoises ».

Parfois, à l'écrit, pour noter la prononciation populaire, certains auteurs ajoutent un accent circonflexe sur le a, comme dans **câlisse** (de calice), **diâb(le)** (diable) (variante 2), ou même remplacent le a par ô, comme dans **côlisse** (variante 1).

« Jusqu'au moment où je te rencontre, t'es mieux de fermer ta **câlisse** de gueule. » (Société Radio-Canada, *Le Téléjournal*, 19 octobre 2011) [ta putain de gueule; c'est un syndicaliste qui parle]

« J'ai demandé aux lecteurs de combler les points de suspension dans la phrase "J'aime le Québec parce que...". Voici ce que ça donne : "Ses **tabarnacs de côlisse d'esti de crise de mozeus de caliboire de saint-sacrament**" (réponse de Charles). » (le journaliste Patrick Lagacé, *La Presse*, 23 juin 2008) [C'est un exemple de bordée ou

chapelet de jurons; voir *infra*: Détournements de sens: les jurons et les sacres].

1.1.1.2 Voyelle [a] à la fin d'un mot

La voyelle a présente, en position finale, trois variantes :

- 1) une première correspond au son [ɔ] ouvert, prononcé très en arrière, avec une légère projection des lèvres, comme dans « colère » (en transcription phonétique [ɔ]). Par exemple, les mots Canada, drap et tabac peuvent être prononcés [k a n a d ɔ], [dʁɔ] et [t a b ɔ];
- 2) une deuxième est prononcée la bouche plus ouverte, moins en arrière, sans projection des lèvres (transcription phonétique [ɑ]). Dans ce cas, les mots Canada, drap et tabac peuvent être prononcés [k a n a d ɑ], [dʁɑ] et [t a b ɑ];
- 3) une troisième est prononcée dans la partie antérieure ou centrale de la bouche (transcription phonétique [a].) C'est la variante du français standard. Dans ce cas, les mots Canada, drap et tabac peuvent être prononcés [k a n a d a], [dʁa] et [t a b a].

Cependant la voyelle [a], en position finale, est toujours prononcée [a], comme en français standard, dans certains mots grammaticaux, comme la préposition à, les déterminants la, ma, ta, sa, les pronoms la et ça, et des mots comme caca, gaga et tata (syllabes répétées).

Ces particularités de prononciations permettent de faire en français québécois des rimes impossibles en français standard comme [bɔ:ʁ] et [ɡitɔ:ʁ], [prelɔ:ʁ] et [deɔ:ʁ]. Exemples :

« Bébé! bébé! m'as tout faire ça, su mon **bord**/Pis toé, t'iras jouer d'la **guitare** » (Plume Latraverse, *Scènes de la vie conjugale*) [m'as: j'vais; su mon bord: de mon côté]

« Vendu l'**préart**/Cassé mon bail/Rendu **dehors**/Chien pas d'médaille » (Richard Desjardins, *L'homme-canon*) [préart: lino(léum); pas d'médaille: sans médaille]

1.1.1.3 Le digramme oi

Le digramme oi connaît les variantes [wa] (il boit), [wɑ] (il boite) et [wɑ:] (la boîte). Dans la langue populaire, il connaît aussi les variantes [we]³ (il boit), [wɛ] (il boite) et, dans quelques mots, [ɛ] (**drette** : droit; **étrète** : étroit; **frette** : froid). Cependant un grand nombre de mots ne connaissent, en français québécois, que la prononciation [wa] du français standard. C'est le cas de roi, voix, doigt, croix, fois, québécois, etc.

oi → [we]⁴ comme dans **s'effoier** (s'affaïsser) → **s'effouéer**; poisson → **pouésson**

oi → [wɛ] comme dans étoile → **étouèle**; histoire → **histouère**; pouvoir → **pouvouèr**

«Cré-**moé**, cré-**moé** pas/Quéqu'part en Alaska/Y'a un phoque qui s'ennuie en maudit» (Michel Rivard, *La complainte du phoque en Alaska*) [Crois-moi ou non; en maudit: vachement]

«**Toé**, Ti-**Toine**, tais-**toé!**» [phrase attribuée au premier ministre conservateur Maurice Duplessis (1890-1959), intimant l'ordre de se taire à son ministre Antoine Rivard]

«L'imagination des personnages de la pièce a plu à leur jeune public. Gageons que le personnage de **Candy**, qui fait rimer son nom avec **moé pis toé**, n'est pas entré dans les bonnes grâces des parents. Était-ce nécessaire de torturer ainsi la langue française?» (*Courrier Laval*, 4 janvier 2012) [Rimes [k a n d e], [mwe] et [twe]]

«Y savait pas trop quoi **faire**/Rester debout ou bien **s'asseoir**?» (La Bolduc, *Le vieux garçon gêné*). [gêné: timide; rimes [f ɛ ʁ] et [a s w ɛ ʁ]].

«J'su' plus capab' te **vouair**/J'su' plus capab' te **crouair**» (Réjean Ducharme/Robert Charlebois/Jean-Marie Benoît, *J't'haïs*). [j'peux p'us t'voir/t'croire; rimes [v w ɛ ʁ] et [k r w ɛ ʁ]].

3. Aussi dans [mwe] (moi) et [twe] (toi), formes populaires archaïsantes souvent employées par certains artistes.

4. Dans ce chapitre, le signe → veut dire, selon le contexte, «se prononce», «donne», «devient».

« Albert V..., 77 ans, se souvient des joyeuses mi-carêmes de sa jeunesse. “On se cachait sous des boîtes de carton ou dans des poches de patates bourrées de paille. C’était chaud en “étouèle”! On allait dans toutes les maisons, avec nos violons et nos accordéons, pour demander aux filles à danser” » (*L’Actualité*, 1^{er} juin 1996) [en étouèle (en étoile) : atténuatif de en étole ; chaud en étole : vachement chaud]

« J’ai pris ma décision finale, /pas d’taponnage, pas d’tétagé, /j’m’en vas **drette** au bien-être social » (Richard Desjardins, *Le chant du bum*) [taponnage, tétagé : tergiversation ; drette : tout droit, directement ; bien-être social : assistance sociale, équivalent approximatif du RSA (revenu de solidarité active), anglais *social welfare* ; bum : personne sans abri et/ou sans travail vivant au crochet des autres, marginal, mauvais garçon]

« **Frette** en hiver, chaude en été/On s’dit : Ma cour vaut bien la sienne » (Jean-Pierre Ferland, *Les fleurs de macadam*)

1.1.2 VOYELLE [ə]

La voyelle [ə] est parfois prononcée [e] comme dans *bedaine* → **bédaine** ; *dehors* → **déhors** ; *pesant* → **pésant** ; *guenille* → **guénille**.

« Le genre de vie qu’ils mènent/C’est l’genre de vie qu’ils aiment/On s’flatte la **bédaine** » (Plume Latraverse, *Vie d’ange*)

« Le père Noël n’était pas seul à avoir la **bédaine** ronde. Les quelque 200 mères Noël qui l’entouraient portaient dans leur bedon arrondi le plus beau cadeau. Un cadeau qu’elles déballeront dans quelques semaines. » (*La Presse*, 25 novembre 2011) [des femmes enceintes]

« “Chaque **guénille** trouve son torchon” sera présentée à l’Auditorium Desjardins. C’est l’histoire d’un couple dont l’homme se rend compte qu’il a passablement d’affinités avec la nouvelle voisine. » (*La Voix de l’Est*, 14 janvier 2012) [Pièce de théâtre dont le titre est un dicton québécois]

1.1.3 VOYELLE [ɛ]

1.1.3.1 La voyelle [ɛ] est parfois prononcée [a]

Par exemple, comme dans bercer → **barcer**, certain → **çartain**, chercher → **charcher**, cierge → **ciarge** (juron courant), **couverte** (couverture) → **couvarte**, dernier → **darnier**, derrière → **darrière**, énerver → **énarver**, fermer → **farmer**, merde → **marde**, percer → **parcer**, perdu → **pardu** (**crier comme un pardu**), personne → **parsonne**, **verger** (littéralement frapper avec des verges, frapper, taper, etc.) → **varger**, vierge → **viarge** (juron courant), etc. C'est aussi le cas de la voyelle [ə] dans recoin → **racoin**. Cette prononciation au Québec même est archaïsante et populaire.

« Le secrétaire à la Défense a refusé de préciser si un **cartain** [*sic*] nombre de soldats américains avaient séjourné en Afghanistan au cours des dernières semaines. » (*La Presse*, 19 octobre 2011)

« Ne serait-ce pas merveilleux qu'on réintroduise le saumon dans la rivière Saint-Charles pour marquer le 400^e anniversaire de la ville de Québec? Mais, **ciarge!** qu'on se dépêche de commencer! » (*Le Soleil*, 18 novembre 1995) [mais, Bon Dieu!]

« Un producteur avait des clients payant 5 \$ l'acre pour un territoire de chasse. Ça représente un beau 8 000 \$ “sous la **couvarte**”. » (*La Tribune*, 15 octobre 2010) [sous la couvarte : littéralement « sous la couverture », c'est-à-dire sous la table, au noir]

« C'était écrit [le roman *La grosse femme d'à côté est enceinte* de Michel Tremblay] dans une langue que j'entendais tout le temps. Le parler radio-canadien, j'entendais jamais ça. Ma mère dit encore **varte** pour verte, des **couvartes**. » (*Le Devoir*, 4 janvier 2008) [entrevue de l'écrivaine Marie-Sissi Labrèche ; le parler radio-canadien : celui qu'on entend sur les ondes de la Société Radio-Canada, souvent considéré comme le français québécois standard]

« Je pense que les religions, dans ce qu'elles ont d'intéressant, c'est-à-dire la partie philosophique – moi, la partie culte, la partie dogmatique “**m'énarve**”, m'énerve – ; je ne suis pas obligée... je fais

très bien ma vie sans ça.» (Société Radio-Canada, *Second Regard*, 5 juillet 2009)

«J’aurais dû, ben dû, donc dû, **farmer** ma grand’yeule» (Richard Desjardins, *Le chant du bum*) [yeule pop. : gueule]

«Elle raconte dans ses mots à elle sa vie de merde. Sa vie de merde qui devient dans ses mots à elle une vie de “**marde**”. Elle résume sa vie à ça : “Treize ans de **marde**”.» (*Le Devoir*, 3 décembre 2011)

«Le fermier du Burkina Faso a compris que l’avenir était dans la merde. Quand allons-nous nous interroger à savoir si notre avenir est dans la “**marde**” ou dans la merde?» (André Nault, *La Tribune*, 19 juillet 2004) [sens général : pour savoir si notre avenir est fichu, à moins de remplacer la chimie, les engrais, par de la matière organique]

«“La Gélinas m’a fait prendre les **narfs**, je suis descendu en bas et je l’ai tuée avec un couteau”. Ce sont les mots que Jean-Guy B... a dit quelques minutes après le drame qui a coûté la vie de M^{me} Gélinas.» (*Cyberpresse*, 16 octobre 2002)

«Durant l’audience publique sur le projet Hertel-Des cantons, le BAPE est parvenu à **parcer** en partie le secret entourant l’interconnexion “oubliée”.» (*La Voix de l’Est*, 25 novembre 2000) [BAPE: Bureau d’audiences publiques sur l’environnement]

«Le gardien a quitté le match à la troisième période du match de mercredi **pardu** 6-3 contre le Lightning de Tampa Bay.» (*Le Devoir*, 28 octobre 2005) [Tampa Bay Lightning: équipe de hockey sur glace]

«Certains agents peuvent contester le leadership de Goodenow, **parsonne** ne l’a encore fait publiquement.» (*La Presse canadienne*, 16 novembre 2004) [grève des joueurs de la Ligue nationale de hockey (en anglais *National Hockey League* ou *NHL*), le championnat de hockey sur glace le plus prestigieux; Robert W. Goodenow: à l’époque, directeur général de la Ligue; agent: joueur]

« Si un Québécois a été en mesure d'atteindre le podium, c'est parce qu'ils connaissent mieux que quiconque le moindre **racoin** du circuit Gilles-Villeneuve. » (*La Tribune*, 27 août 2010) [Grand prix automobile de Montréal]

« Je veux protester contre l'affreuse prononciation de certains mots par M. Rodger B... C'est inadmissible qu'un commentateur sportif fasse d'aussi énormes fautes de prononciation. Par exemple: **char-cher, perdu**, la balle **drette derrière** lui, etc. » (*La Presse*, 28 octobre 1996) [courrier des lecteurs]

« On ne veut pas en faire des martyrs, on ne va pas **varger** dedans. On souhaite qu'ils comprennent notre position. » (*La Presse canadienne*, 5 novembre 2011) [le porte-parole de la police de Québec annonçant l'évacuation du camp d'Occupons Québec, équivalent québécois des Indignés français; **varger** dedans: taper, frapper dessus]

« Le tueur a abattu ses victimes avec un pistolet semi-automatique. Un pistolet semi-automatique, **viarge**! Il s'en servait pour quoi dans ses temps libres? » (*Cyberpresse*, 15 janvier 2011) [viarge: vierge (juron courant); putain!]

1.1.3.2 La voyelle [ɛ] ouverte est parfois prononcée comme la voyelle [e] fermée

comme, par exemple, dans arrière → **arriére**, bière → **bière**, lumière → **lumière**, mère → **mère**, père → **père**, sorcière → **sorcière**, etc. Prononciation sentie comme archaïsante et populaire.

« D'habitude, j'ai l'air de ta **mère** mais quand tu mets ça, j'ai l'air de la **mère** de ta **mère** » (Michel Tremblay, *La grosse femme d'à côté est enceinte*)

1.1.3.3 La voyelle [ɛ], en position finale, en syllabe ouverte, est parfois prononcée [æ]

comme, par exemple, dans après, engrais, jamais, j'aurais, lait, parfait, (il) promet. Cette forme est souvent orthographiée **apra, jama, j'ara, parfa**

ou **apra'**, **jama'**, **j'ara'**, **parfa'** par les écrivains et les paroliers. C'est une prononciation populaire.

« Les aut' attendent **apra** toé! / J'vas t'en faire des augmentations d'salaire! / Maudit flanc-mou! » (Réjean Ducharme et Robert Charlebois, *Mon pays ce n'est pas un pays, c'est un job*). [flanc-mou : paresseux, tire-au-flanc]

« Si tu m'ramènes che nous, j'te donne mon horn pis j'te donne mon char. Une fois rendu là, j'en aurai pu **jama** besoin » (Benoît Jutras, citant Michel Vézina, *Anges vagabonds, Voir*, 22 septembre 2005). [che nous : chez nous; mon horn : ma trompette; mon char : ma bagnole]

« Aznavour et Cie, très entourés, ont mal au poignet [à force de dédicacer], mais 995 écrivains se disent-ils : “si **j'ara** su, **j'ara** pas venu”? J'ai entendu des éditeurs affirmer : “C'est pas payant ces salons, mais, bon, c'est une vitrine”. » (l'écrivain Claude Jasmin, *Le Devoir*, 9 décembre 2003) [critique d'un salon du livre].

1.1.4 VOYELLES [i], [y] ET [u]

Les voyelles fermées [i], [y] et [u], dans certaines positions (devant une consonne finale abrégée), se prononcent en français québécois différemment du français standard. Elles sont plus ouvertes et plus relâchées.

[i] → [ɪ] comme dans crime, quitte, vide, etc.

[y] → [Y] comme dans brune, jupe, lutte, une, etc.

Parfois, à l'écrit (en littérature), pour rendre le son [Y], on écrit brune → **breune**, une → **eune**, légume → **légueume**, plumer → **pleumer** (plumer une volaille, écorcher un animal à fourrure), **pleumas** (plumeau), prune → **preune**, etc. Ces prononciations sont senties comme relâchées ou populaires.

« Ces incendies ont dévasté 457 039 hectares en 1992, environ deux fois moins que l'an passé où on enregistrait **eune** perte de 803 382 hectares. » (*Le Soleil*, 24 juillet 1992)

« Mon père avait reçu un lièvre de la part d'un ami et lui avait demandé de l'aider pour le "**pleumer**". » (*Progrès-Dimanche*, 9 janvier 2011) [pleumer : dépiauter (fam.)]

[u] → [U] comme dans bouche, foule, soupe, etc.

Parfois le son [U] se rapproche du son [ɔ], d'où les orthographes concurrentes ou et o. Prononciation considérée comme relâchée.

« Quelle ne fut pas ma surprise quand je regarde par la fenêtre pour m'apercevoir que je me suis fait voler une chaise... Je sors pour demander aux nombreuses personnes à l'extérieur si elles ont vu quoi que ce soit et **totes** me répondent "non". » (*La Presse*, 31 juillet 2005) [totes : toutes]

Les voyelles i, u et ou, dans les autres positions, se prononcent en français québécois comme en français standard.

1.1.5 VOYELLES LONGUES ET DIPHTONGAISON

En français québécois, on distingue encore nettement des voyelles brèves et des voyelles longues. C'est le cas pour des mots comme patte (bref) et pâte (long), tache et tâche, faite et fête, mettre et maître, pomme et paume, votre et vôtre. Cette distinction a tendance à s'effacer en français parisien (moins en province), même si elle est toujours notée par les dictionnaires. Elle n'a jamais existé en français méridional, sur substrat occitan. L'allongement de la voyelle peut, dans certaines conditions, entraîner au cours de la production de ce phonème l'émission de deux timbres différents ou diphtongues⁵. C'est le cas dans les séries :

ɑ : → a^u comme dans classe, pâte, sable

ɛ : → a^e comme dans beige, neige, rêve

o : → o^u comme dans côte, rose, saute

ø : → œ^y comme dans creuse, jeûne, meute

5. Luc Ostiguy et Claude Tousignant (1993), p. 90.

La diphtongaison des voyelles longues se fait en particulier devant une consonne « r » allongante comme dans les séries :

ɑ: → a^u comme dans barre, canard, tard

ɛ: → a^e comme dans cher, mère, père

ɔ: → a^u comme dans fort, nord, sport

œ: → a^œ comme dans cœur, heure, peur

Cependant, une voyelle longue ne se diphtongue que lorsqu'elle est sous l'accent. Ainsi, dans la phrase : « C'est mon grand-père qui s'est déguisé en Père Noël », le mot père dans grand-père (sous l'accent) peut se diphtonguer, mais le mot père dans Père Noël (en dehors de l'accent) ne le peut pas⁶.

« J'ai subitement eu la vision d'une situation que je vis hebdomadairement : des jeunes qui me demandent, du haut de leurs douze ou treize ans : "À quoi ça sert, madame, le français? J'va d'ête capab de m'**faère** comprendre pareil!". » (*Le Nouvelliste*, 5 novembre 2007) [J'vais pouvoir me faire comprendre quand même]

« Saviez-vous que pour décrocher un rôle dans certaines émissions pour adolescents, de jeunes comédiens se voient obligés d'embaucher un "coach" pour leur apprendre... à mal parler? À dire par exemple "moé" plutôt que "moi", "ma **maère**" plutôt que "ma mère", "m'à y aller" plutôt que "j'vais y aller". » (la journaliste Lysiane Gagnon, *La Presse*, 21 mars 1996)

« Le Portugal a une des législations les plus restrictives d'Europe en matière d'avortement, l'IVG étant illégale sauf en cas de viol, de danger pour la santé de la **maère** ou de malformation grave du fœtus. » (*La Presse canadienne*, 28 janvier 2007)

« Qui c'est qui va garder/Not' beau grand lit **King size**/Nos faux fauteuils **Louis XVI** » (Luc Plamondon, *Pile ou face*) [lit King size: lit de 180; rime [ki ŋs a^e z] et [lw isa^e z]]

6. Luc Ostiguy et Claude Tousignant (1993), p. 92.

« Si plusieurs traits québécois sont mieux acceptés de nos jours, c'est seulement dans la mesure où ils ne sont pas trop saillants. C'est le cas des diphtongaisons, comme **paère** au lieu de père ou **professaeur** au lieu de professeur. » (la linguiste Marie-Hélène Côté citée par Jean-François Cliche, « Une langue et son péché », *Le Soleil*, 5 août 2006)

Comme l'indique la citation qui précède, la diphtongaison est acceptée par les locuteurs québécois dans la mesure où elle n'est pas trop marquée. Dans le cas contraire, elle est sentie comme un trait du français populaire et peut faire l'objet de moqueries.

1.1.6 VOYELLES NASALES

Le français québécois a conservé quatre voyelles nasales : \tilde{a} (comme dans temps), \tilde{e} (comme dans faim), \tilde{o} (comme dans ton) et $\tilde{œ}$ (comme dans brun). Le français parisien n'en a conservé que trois (\tilde{a} , \tilde{e} et \tilde{o}), la voyelle $\tilde{œ}$ ne se distinguant pratiquement plus de la voyelle \tilde{e} (même si les dictionnaires notent encore la prononciation traditionnelle). Cependant, même en français québécois, l'article un est souvent prononcé [\tilde{e}], comme en français central, du moins dans certaines conditions.

En français québécois, le timbre et la durée des voyelles nasales sont différents de ceux du français standard. La nasale \tilde{a} est articulée plus en avant en français québécois ([a] nasalisé) qu'en français standard ([ɑ] nasalisé). La nasale \tilde{e} est plus fermée en français québécois ([e] nasalisé) qu'en français standard ([ɛ] nasalisé). Cela explique l'impression de nasillement que produit une prononciation québécoise marquée aux oreilles d'un francophone non québécois. La nasale \tilde{o} est plus ouverte en français québécois ([ɔ] nasalisé) qu'en français standard ([o] nasalisé).

Enfin, en français québécois, les voyelles nasales allongées peuvent se diphtonguer sous l'accent, comme dans chance, prince, monde et défunte.

1.1.7 HARMONISATION VOCALIQUE

Dans certains environnements phonétiques, certaines voyelles peuvent être modifiées sous l'influence d'autres voyelles. C'est ce qu'on appelle le phénomène de l'harmonisation vocalique.

1.1.7.1 La voyelle [e] peut se transformer :

- ◆ en [ə] comme dans bébé → **bebé**

« Vous avez voulu avoir un **bebé** à l'âge où que les autres femmes commencent à être grands-mères. » (Michel Tremblay, *La grosse femme d'à côté est enceinte*)

- ◆ en [i] comme dans améliorer → **amiliorer**, bénéfice → **bénifrice**, bénéficiaire → **bénificiaire**, bénéficié → **bénificier**, créature → **criature**, efféminer → **effiminer**, généticien → **géniticien**, lécher → **licher** (se dit aussi en français populaire), légitime → **ligitime**. Prononciation considérée comme populaire.

« Les Canadiens français sont des Français **amiliorés**. » (phrase attribuée à Maurice Duplessis)⁷

« Les taxes n'ont cessé d'augmenter sans que notre système d'aqueduc ne soit **amilioré**. » (*Le Nouvelliste*, 7 mai 2004) [système d'aqueduc : réseau d'eau potable ; anglais *aqueduct system*]

« La compagnie a enregistré un **bénifrice** d'exploitation de 4,5 millions \$. » (*La Presse canadienne*, 19 juin 1999)

« Il faut toujours se rappeler que le **bénificiaire** a le libre choix entre un avocat de l'aide juridique et un avocat du privé. » (*Le Soleil*, 24 mai 1994) [aide juridique : aide juridictionnelle]

« Cette nouvelle acquisition permettra aux chercheurs de **bénificier** d'un nouveau centre d'innovation, de recherche et de développement de 7 millions \$. » (*Le Soleil*, 6 décembre 2011)

« Défendez un employé **effiminé** qui fait rire de lui. » (*Les Affaires*, 25 juin 2011) [contre les discriminations et le harcèlement en entreprise]

7. Voir Noël Audet (2008), p. 236-237.

«Un scientifique qui n'est pas philosophe est un bricoleur dangereux», citait Albert Jacquard, **géniticien**» (*Le Soleil*, 22 octobre 1994)

«La seule façon de ne pas être raciste, c'est d'avoir un pays où il est **ligitime** qu'une langue soit un véhicule utilisé par l'ensemble de la population» (*Le Devoir*, 6 novembre 1999)

1.1.7.2 La voyelle [i] peut se transformer :

- ◆ en [ə] comme dans **bibite** (bestiole, bébête) → **bebite**, confiture → **confeture**, curriculum vitae → **curreculum vitae**, habitude → **habetude**, ministre → **menisse**, minute → **menute**, nourriture → **nourreture**, oisiveté → **oiseveté**, pilule → **pelule**, etc. Prononciation considérée comme relâchée ou populaire.

«Y me fait penser à toé quand tu rentrais dans'maison en disant que les femmes d'à côté faisaient leu'**confeture**, pis que chaque fois, même si parsonne était jamais resté dans c'te maison-là, ça se mettait à sentir la **confeture**.» (Michel Tremblay, *La grosse femme d'à côté est enceinte*)

«On m'avait conseillé de rester moi-même. Mais en télé, il faut changer plein de choses, y compris sa prononciation. Je n'avais jamais réalisé que je disais **menute** au lieu de minute.» (*Le Droit*, 26 octobre 1998) [confiance d'un ancien syndicaliste devenu animateur de télévision]

«W... et les autres se sont donné la mort pour les mêmes raisons: frustrations, chômage, **oiseveté**.» (*La Presse canadienne*, 17 février 1993)

«Personne ne m'attachait pour me faire prendre mes "**pelules** pour les nerfs". Lorsque le désespoir est plus fort que la raison, on fait tout son possible pour croire au miracle.» (*Le Devoir*, 8 mai 1998) [emploi familier volontaire]

- ◆ en [e] comme dans **bibite** (bébête) → **bébite**, bicycle → **bécyç'** (**bécique**), difficile → **défficile**, diminuer → **déminuer**, électricité → **électrécité**, éligible → **élégible**, ingénierie → **ingénérie**, paralysie → **paralésie**, périlcliter → **pérécliter**, privilégier → **prévilégier**, ridicule → **rédiçule**, visiter → **vésiter**, etc. Prononciation considérée comme relâchée ou populaire.

« Bon courage, tu es un combattant. Tu vas sûrement vaincre cette maudite **bébite** encore une fois. Pour l'instant, tu dois te concentrer sur ta guérison. » (*Le Soleil*, 20 janvier 2010) [encouragement à un malade du cancer]

« ... une impressionnante sélection de friandises d'antan, qui raviront les enfants d'hier, nostalgiques du temps où ils allaient s'acheter des réglisses à la cenne, montés sur leur **bécique** » (*Le Soleil*, 7 août 2010) [cenne (fam.) : cent, unité monétaire ; bécique : bicycle (bicyclette)]

« Choisi comme gardien à la place de Chris Osgood, qui connaît une période **défficile**, Howard a repoussé 25 lancers. » (*La Presse canadienne*, 9 décembre 2009) [lancer : tir ; hockey sur glace]

« C'est [la ville de] Gatineau qui a connu la plus forte hausse, tandis que le taux d'inoccupation [des logements] de Trois-Rivières a **déminué** de moitié. » (*La Presse canadienne*, 2 décembre 2003) [Gatineau : ville du Québec en face d'Ottawa]

« En plus d'une aide financière de 2,1 millions \$ accordée par Hydro-Québec, cela représente une économie **d'électrécité** de 5 GWh. » (*Le Soleil*, 8 février 2008) [Hydro-Québec : société d'État, équivalent québécois d'EDF en France]

« Pour être **élégible** au Programme d'encouragement à la retraite anticipée, il faudra : être mis en disponibilité ; compter au moins dix ans de service dans la fonction publique ; et être âgé de 50 à 60 ans. » (*Le Droit*, 5 avril 1995)

« L'ex-professeur d'**ingénérie**, emprisonné à perpétuité pour le meurtre de quatre de ses collègues, dépose une requête de libération conditionnelle. » (Société Radio-Canada, 24 janvier 2008) [Il s'agit

de Valéry Fabrikant, auteur d'une tuerie à l'Université Concordia à Montréal en 1992]

« 3,1 millions \$ pour la **paralésie** cérébrale. » (*La Presse canadienne*, 3 février 1992)

« Faire de la gymnastique du cerveau l'empêche de **pérécliter**, pourra retarder l'apparition de la maladie d'Alzheimer. » (*Le Soleil*, 5 décembre 2007)

« Quel que soit le style ou le genre que l'on **prévilégie**, chacun trouve matière à émerveillement, dans cette réunion de chefs-d'œuvre. » (*Le Soleil*, 31 mai 2007)

« Pourtant aussi **rédicule** que cela puisse paraître, cette mère serait exonérée d'une partie de ses frais de garde, si, même sans nécessité, elle confiait le soin de ses enfants à d'autres mains, pour prendre un emploi à l'extérieur. » (*La Presse*, 22 février 1989)

« Ils ont **vésité** le Musée des Ursulines, l'église St. James, l'aérogare de l'aéroport de Trois-Rivières, le cégep trifluvien et l'UQTR. » (*Le Nouvelliste*, 23 mai 1998) [cégep : collège d'enseignement général et professionnel ; trifluvien : de Trois-Rivières ; il est question d'une délégation d'architectes]

1.1.7.3 La voyelle [u] peut être prononcée [ə]

Comme dans soucoupe → **secoupe**.

« Il a débarqué à Ottawa avec une cargaison de pots en céramique, de tasses et de **secoupes** pour une valeur de 20 000 \$. » (*Le Droit*, 2 janvier 1996)

1.1.8 FUSION DES VOYELLES

En français québécois, la voyelle finale (phonétique) d'un mot peut fusionner avec la voyelle initiale du mot suivant, pour n'en former qu'une (avec la

chute du [l] intervocalique). Par exemple : à la maternelle → à 'a maternelle [a : ma t ɛʁn ɛ l]. Parfois il peut y avoir une ellipse totale. Par exemple : dans la face (au visage) → **dans'face**.

« En soixante-sept tout était beau/C'était l'année d'amour, c'était l'année de l'Expo/J'avais des fleurs **d'ins** cheveux, fallait-tu êt'niaiseux » (Pierre Huet, Michel Rivard, *Le blues d'la métropole*) [1967 : année de l'Exposition universelle de Montréal ; fallait-tu êt'niaiseux ! : c'qu'on pouvait êt'bête !]

« Les chicanes que vous pognez **tou'es** deux quasiment **tou'es** nuittes sont pas bonnes pour lui. » (Michel Tremblay, *La grosse femme d'à côté est enceinte*) [pogner une chicane : se mettre à se disputer]

« J'y ai dit que voulez-vous que je fasse/A m'a lâché une claque **dans'face** » (Michel Choquette et Robert Charlebois, *Cauchemar*) [Elle m'a flanqué une claque au visage]

1.1.9 RÉDUCTION OU ASSOURDISSEMENT DES VOYELLES

Les voyelles [e], [i], [ɔ], [y] et [u] en position faible⁸, à l'intérieur d'un mot, peuvent s'affaiblir au point de devenir inaudible. C'est le cas de :

- ◆ [e] dans catéchisme → **cat'chisme**, professeur → **prof'sseur** ;
- ◆ [i] dans arriver → **arr'ver**, camisole (maillot de corps) → **cam'sole**, commission → **comm'ssion** ; électricité → électric'té, frigidaire → **frig'daire** ;
- ◆ [ɔ] dans raccomodage → **racc'modage** ;
- ◆ [y] dans constitution → **constit'tion**, mercurochrome → **merc'rochrome**.

Le phénomène peut se produire dans la chaîne parlée. Par exemple : mes idées → **mes'dées** ; si vous avez le temps → **si v's avez l'temps**, etc.

8. En dehors de l'accent tonique.

« Elle avait.../une petite place des plus sympathiques/l'**électricité**, l'eau chaude, un beau micro-onde » (Plume Latraverse, *Elle avait...*)
[une petite place : un petit appart]

« Au moins 41 376 clients d'Hydro-Ontario étaient toujours privés d'**électricité** samedi soir, a confirmé Hydro-Ontario. » (*La Presse canadienne*, 25 avril 2009)

« Quand vient le temps du **rac'rodage**/Des trous à boucher, j'suis découragée » (*La Bolduc, Fricassez-vous*)

1.1.10 APPARITION D'UNE VOYELLE INTERCALAIRE (ÉPENTHÈSE)

On observe l'apparition d'une variante de la voyelle zéro dans le groupe **consonne + r ou l**, transformé en **consonne + voyelle** (a, ə ou ɔ) + **r ou l**.

1.1.10.1 Avec inversion de phonèmes :

- ◆ /rə/ → /ər/ comme dans autrefois → **auterfois**; grelot → **guerlot**; pauvreté → **pauverté**. C'est un trait du français populaire.

« Opération Nez rouge aura besoin de davantage de bénévoles pour raccompagner ceux qui se sentiraient "trop **guerlot**" pour conduire leur véhicule. » (*La Presse canadienne*, 3 novembre 2004)
[Nez Rouge : service de raccompagnement de conducteurs en état d'ébriété; guerlot et grolot se sont lexicalisés au sens d'ivre, pom-pette fam.]

« Fonds diocésain de lutte contre la **pauverté**. Une somme de 65 000 \$ remise à 51 organismes. » (*La Tribune*, 16 décembre 2005)

- ◆ /rə/ → /ar/ :
 - à l'initiale d'un mot, comme dans reconduire → **arconduire**, reculer → **arculer**, redire → **ardire**, refaire → **arfaire**, remonter → **armonter**; revoler → **arvoler**. Au Québec, ce trait est vieilli, voire archaïque. On l'utilise parfois à des fins humoristiques.

« Je ne peux pas dire que j'ai vraiment remarqué l'accent des locaux, peut-être parce que le ch'ti ressemble beaucoup au français parlé par nos ancêtres. Par exemple, "armonter" signifie remonter, comme dans : "Caroline, **armonte** tes culottes, on voit ton string". » (*Le Quotidien*, 28 juillet 2008) [ch'ti : dialecte picard parlé dans les Hauts de France; critique du film français de Dany Boon, *Bienvenue chez les Ch'tis*]

- à l'intérieur d'un mot, comme dans grenot, grenotte (littéralement petit grain) → **garnotte** (gravier, gravillon, petit caillou), etc.

« Je suis celui qui lutte/Quand la vie le culbute/Je retombe sur mes bottes/Les pieds dans la **garnotte**/Toujours debout » (Michel Rivard, *Toujours vivant*)

- ◆ /rel/ → /ɔʀ/ comme dans fressure (gros viscères d'un animal de boucherie) → **forsure**; frétiller → **fortiller**; voir aussi: grelot → **gorlot**.

« La fameuse goutte d'eau qui se promenait de l'espace à la Terre ressemblait à un monstrueux spermatozoïde solitaire et schizophrène qui avait l'air de se demander ce qu'il faisait là, à **fortiller** mollement de la queue. » (*CNW Telbec*, 12 octobre 2009; propos de l'écrivain Victor-Lévy Beaulieu; critique du spectacle de la fondation *One Drop*)

« Quand je suis allé me coucher, seul et un peu **gorlot**, le plafond s'est mis à tourner » (*La Presse*, 22 octobre 2005) [un peu pompette]

1.1.10.2 Par ajout :

- ◆ /ø/ → /a/ comme dans brouette → **barouette** (d'où le verbe **barouetter**, littéralement transporter dans une brouette, mais aussi, au figuré, trim-baler, bousculer, secouer, balloter).

« En ramassant le contenu de son cabanon emporté par les eaux, Jean-Louis P... peste contre les assurances. "Ma **barouette** est là, mon barbecue est là, mais je ne trouve plus mon cabanon. Pourquoi les assurances me facturent si c'est pour ne rien rembourser après ?" » (*Le Quotidien*, 8 décembre 2010) [après une tempête en Gaspésie]

«C'est régulièrement des voitures qui nous coupent. On fait attention aux vélos. Il y a la façon dont on conduit aussi : plein gaz, plein frein, le client se fait **barouetter**!» (*Le Soleil*, 7 septembre 2010) [un chauffeur parle de la difficulté de conduire un autobus]

- ◆ /ø/ → /ɛ/ comme dans **bleuet** (myrtille) → **beluet(te)**; fluet (mauviette) → **feluet(te)**; février → **février**.

«Ces membres d'une délégation japonaise en visite pour se frotter à la réalité de l'industrie du bleuet, ont été étonnés par l'abondance et la saveur du "**bleuet**".» (*Le Quotidien*, 11 août 2006) [emploi intentionnel pour marquer la prononciation populaire locale; la forme bleuet s'est lexicalisée pour désigner populairement et ironiquement les habitants du Lac Saint-Jean, région de production du bleuet (myrtille)].

«Te souviens-tu du Klondike/C'était pas d'la bière d'épinette/C'était loin d'être un cadeau/Mais on était pas **feluette**/On avait pas peur de l'eau» (Jean-Pierre Ferland, *Le Klondike*) [épinette: épicea; bière d'épinette: boisson gazeuse aromatisée à l'essence d'épicea noir]

«La Maison de la famille organise une série d'ateliers avec différentes activités le mercredi 7 **février** de 9 h à 11 h.» (*Le Nouvelliste*, 6 février 2001) [une association d'aide aux familles]

1.2 CONSONNES

1.2.1 CONSONNES [d] ET [t] DEVANT [i] ET [y]

En français québécois, la consonne [d] est suivie d'un son [ʔ] et la consonne [t] d'un son [s] devant les voyelles [i] et [y]. Par exemple: dimanche → **dʔi-manche**; petit → **petʔit**. C'est ce qu'on appelle le phénomène de l'affrication. Ces consonnes ne s'affriquent pas lorsqu'elles sont suivies d'une autre voyelle, d'une consonne ou lorsqu'elles sont en finale de mot. L'affrication est universelle lorsque la séquence [d ou t + i ou y] fait partie du même mot. En revanche, elle ne l'est pas lorsque la séquence couvre deux mots différents. Ce trait, s'il n'est pas trop marqué, est considéré comme la norme.

« Certains particularismes québécois sont si couramment utilisés qu'ils ne sont pas considérés comme fautifs même s'ils s'écartent du modèle standard. Ainsi de "petit", que nous persistons tous à prononcer "**petsi**" plutôt que d'y aller d'un "t" qui claque! » (la journaliste Josée Boileau, *Le Devoir*, 16 janvier 2006)

1.2.2 CONSONNE [g]

La consonne [g] se transforme parfois en [j] comme dans baguette → **bayette**; maigre → **maig** → **maiy** [mɛgr → mɛg → mɛj]. Trait archaïsant et populaire.

La consonne [g] se transforme parfois en [k] comme dans fatiguer → **fati-quer**, fatigué → **fatiqué**, fatigant → **fatiquant**. Trait populaire.

« Usain Bolt, l'homme le plus rapide du monde, a annoncé son retrait d'une rencontre d'athlétisme en Corée du Sud à cause de la **fatigue**. » (*La Presse*, 11 septembre 2009)

« Je ne me conduis pas comme une star. Les gens m'accostent pour me saluer, pour me dire que mes chansons leur font du bien. C'est pas **fatiquant**, ça... » (*La Presse*, 9 septembre 1995) [déclaration du chanteur Patrick Norman]

1.2.3 CONSONNE [t]

1.2.3.1 Consonne [t] en finale

La consonne [t] se maintient parfois en finale, comme dans **bout'** (souvent orthographié **boutte**), **debout'** (**deboutte**), **dret'** (**drette**: droit), **fait'** (**faite**, participe passé au masculin), **fret'** (**frette**: froid), **lit'** (**litte**), **nuit'** (**nuite**), **plat'** (**plate** ou **platte**: plat, ennuyeux), **ticket'** (procès-verbal de contravention, p.-v.; sous l'influence de la prononciation anglaise), **tourniquet'** (**tourniquette**), **tout'** (**toute** ou **toutte**: féminin et masculin), **pantoute** (contraction de **pas en tout**: pas du tout). De même, l'adjectif laid se prononce parfois familièrement **laitte**.

«B... signale qu'il est le gars le plus maltraité au Québec et laisse entendre qu'il va continuer de se battre. "C'est sûr et certain, m'a mourir **deboutte**".» (*La Presse*, 27 juin 2002) [déclaration d'un membre des Hell's Angel en prison pour meurtre]

«Y fait frette/Dans mes draps/Même quand la chaufferette/Est au **boutte**/Conte-moé pas/D'histoires à dormir **deboutte**» (Luc Plamondon, *Cinq à sept*) [chaufferette: radiateur, chauffage; au boutte: littéralement «au bout», c'est-à-dire à fond, à donf]

«Oh non, il a pris une photo de moi. Tout le monde va me voir dans le journal demain. "Chus **faite!**".» (*Le Devoir*, 2 août 1999) [chus faite: j'suis fait; j'suis pris; j'suis cuit]

«Je commence à peine à être capable de m'écouter chanter. Me voir en plus, tabarnak! Je me trouve **laitte**. Quand j'étais petit, je trouvais aussi mon père **laitte**.» (*La Presse*, 25 mars 2006) [déclaration du chanteur Dan Bigras; tabarnak: juron courant]

«Dans son univers de chansonnier, un lit est un "**litte**", moi, c'est "moé", et les mots anglais pleuvent. Sa langue sonne vrai.» (*La Presse*, 29 mars 2008) [chansonnier: auteur-compositeur-interprète]

«Le p'tit est pas encore habillé? Y'a-tu mangé? Y'a-tu encore pissé au **litte**?» (Michel Tremblay, *La grosse femme d'à côté est enceinte*) [y'a-tu mangé?: est-ce qu'il a mangé?]

«Câlisse reste donc, juste une p'tite **nuite**/Pis on va s'aimer, jusqu'au matin/T'es obligée d'partir, j'sais ben/Mais t'es pas obligée d'partir tout'e suite!» (Les Colocs, André Fortin, *Juste une p'tite nuitte*) [câlisse: juron courant; rime [n w it] et [s w it]]

«Quand j'étais plus jeune, je trouvais ça quétaine et **platte** [la danse classique]. C'est quand j'ai commencé à faire de grands sauts et des tours que j'ai commencé à m'y intéresser sérieusement» (*Le Progrès-Dimanche*, 19 septembre 2010) [quétaine: cucul]

«Qu'on me donne le "**tickette**" pour que je le paye et qu'on en finisse avec cette niaiserie-là.» (*Le Droit*, 15 juillet 2009) [ticket: p.-v. fam.; un maire accusé d'avoir allumé un feu sans permis]

«Il a reçu une passe avant de faire une **tourniquette** et de refiler la rondelle directement sur le bâton d'Érik R..., qui en a profité pour marquer le but vainqueur.» (*Le Droit*, 25 mars 2002) [faire un(e) tourniquette: au hockey, rotation complète pour déjouer l'adversaire; rondelle: palet; bâton: crosse]

«Faut pu s'contenter des croûtes/Faut dev'nir les meilleurs en **toute**» (Robert Charlebois, *Que-Can blues*) [en toute: en tout; rime [kʁU:t] et [tUt]]

«Des chercheurs recommandent d'interdire les bonbons aux moins de 18 ans. Ce que les chercheurs ne comprennent pas, c'est que les bonbons, c'est surtout bon avant 18 ans. Après c'est agréable, mais on a d'autres plaisirs. Tandis qu'à 5 ans, un bonbon, c'est le **boutte** de **toutte**.» (Stéphane Laporte, chroniqueur humoriste, *La Presse*, 6 février 2012) [le boutte de toute: il y a rien de mieux; c'est le top]

«J'ai été pris de crampes. J'avais les jambes comme du béton. Je ne pouvais rien faire **pantoute**» (*Le Soleil*, 6 janvier 2012) [un champion de ski de fond]

1.2.3.2 Consonne [t] devant yod

La consonne [t] devant un yod se transforme parfois en [k] comme dans bénitier → **béniquier**; chantier → **chanquier**; cimetière → **cimequière**; métier → **méquier**; tabatière → **tabaquière**; tourtière (tourte) → **tourquière**, etc. Au Québec, ce trait est archaïque et limité géographiquement.

«Le père dit que ça va être une grosse noce. Il va fermer le **chanquier** pis tout le village va être invité.» (*Le Quotidien*, 15 février 2002) [emploi intentionnel pour évoquer la vie dans une petite ville du Nord du Québec, cent ans plus tôt, en 1902]

«Ce spectacle semble une fontaine de Jouvence pour la centaine de personnes qui y participent. Du négatif: plus méprisante que drôle

la caricature de notre “parlure” régionale qui a fait de notre tourtière une “**tourquière**” (ouch!) et les nombreux “là, là, là”.» (*Le Quotidien*, 21 août 2008) [Région du Saguenay-Lac-Saint-Jean; ouch!: aïe!, ouille!; anglais *ouch!*].

1.2.4 CONSONNE [r]

En français québécois, la consonne [r] connaît plusieurs variantes. Je retiendrai les trois les plus caractéristiques :

- 1) une première variante, le [r] apical ou r roulé, est caractéristique de la région montréalaise et de l’Ouest de la province. Elle est en perte de vitesse et souvent stigmatisée ;
- 2) une deuxième variante, le [ʁ] uvulaire, qui est le r du français standard, s’est étendu à toute la province et à tous les milieux ;
- 3) une troisième variante, le [ɹ] rétroflexe ou r anglais, s’utilise dans certaines conditions (en finale précédé d’une consonne), comme dans mur, peur, pire, tour. Cette variante est un emprunt au phonétisme de l’anglais.

« Pendant la répétition, René Richard Cyr demandait à une comédienne de ne pas trop rouler ses “r”. “Sors de l’Est de la ville, c’est pas du Michel Tremblay”, disait-il » (*La Presse*, 11 février 1995). [René Richard Cyr : metteur en scène ; Michel Tremblay s’est illustré en dépeignant les personnages et le langage populaires de l’Est de la ville de Montréal].

1.2.5 INSERTION DE CONSONNE

On observe fréquemment le phénomène d’insertion d’une consonne de liaison (fautive) entre deux voyelles dans la chaîne parlée.

1.2.5.1 Liaison fautive -z- (ou velours)

Comme dans cinq-**z**-oiseaux, huit-**z**-oiseaux, vingt-**z**-oiseaux. C’est un phénomène de généralisation analogique (sur le modèle de deux oiseaux,

trois oiseaux, etc.) propre au français populaire ou négligé, plus fréquent au Québec qu'en Europe.

« Je recommande à l'annonceuse de soigner ses liaisons. Hier, elle nous a lancé un "Trente-z-arpents". Et la veille, un "vingt-z-albums". Ça écorche les oreilles pointilleuses. » (*Le Soleil*, 19 juillet 1999) [dans un festival]

« Nous assistons à la faillite audible de notre système d'enseignement. Depuis une génération, tout ce qui est "professeure" et "écrivaine" aurait dû s'occuper de la qualité de l'orthographe, de la grammaire et de la prononciation du français chez leurs "deux-mille-z-élèves". » (Jacques Fauteux, *La Presse*, 16 mars 2003)

1.2.5.2 Liaison fautive -t- (ou cuir)

Je suis allé → **chu(s)-t-allé**. Considéré comme populaire.

« Quand chus-t-arrivée là en plein hiver, les loups rôdaient autour de la ville. » (Michel Tremblay, *La grosse femme d'à côté est enceinte*)

1.2.5.3 Liaison fautive -n-

Ça en prend (il en faut) → **ça n'en prend**. Considéré comme populaire.

« Beaucoup m'ont reproché mon manque de vécu. À cela, une militante a scandé "**Ça n'en prend**, des jeunes!" » (*Québec Hebdo*, 8 mai 2011) [une jeune députée élue à la surprise générale; ça n'en prend, des jeunes: il en faut, des jeunes]

1.2.5.4 Liaison fautive -l- entre deux voyelles

Ça aide → **ça l'aide**; ç'a pas de sens → **ça l'a pas de bon sens**; ça a été dit → **ça l'a été dit**; ç'a été difficile → **ç'a l'a été difficile**; ça existe pas → **ça l'existe pas**. Liaison fautive très fréquente.

« Ah la la! – Ça **la** pu de bon sens. Ça **la** pris les proportions d'une pandémie. Ça **la** commencé chez les ados bien sûr, ça **la** commencé comme une paresse, puis ça **la** pris la forme d'une régression du

langage, la forme d'un parler bébé". Analysez-moi donc ce "la". Qu'est-ce? Un article? Un pronom?» (le journaliste Pierre Foglia⁹, *La Presse*, 16 mai 2006) [En réalité, ce n'est ni un article, ni un pronom, mais un son de liaison]

1.2.6 DISPARITION DE CONSONNE

1.2.6.1 Pronoms personnels sujets

En français québécois, la consonne [l] des pronoms personnels sujets il, elle (**alle**), ils et elles (**alles**) disparaît en langue parlée spontanée, comme dans : Il part demain → **I' part demain** ; Il a l'intention de partir → **I' a l'intention de partir** ; Elle part demain → **A' part demain** ; Elle a l'intention de partir demain → **A' a l'intention de partir** ; Ils ont été bons → **I' ont été bons, I's ont été bons** ; Elles ont été bonnes → **E's ont été bonnes, I' ont été bonnes, I's ont été bonnes**. C'est un trait du français familier (il → i) ou populaire (elle → a, al)¹⁰.

1.2.6.2 Article et pronom personnel compléments

En français québécois, la consonne [l] des articles définis et des pronoms personnels compléments la et les disparaît, quand le mot qui précède se termine par une voyelle, comme dans : On a gagné la course hier → **On a gagné 'a course hier** ; Voilà déjà les gars → **V'là déjà 'es gars!** ; Je veux la voir → **J'veux 'a voir** ; Je veux les apporter → **J'veux 'es apporter**¹¹.

1.2.7 RÉDUCTION DES CONSONNES FINALES

En position finale, un groupe de deux ou de trois consonnes peut, dans certaines conditions, se réduire à une consonne. C'est un trait considéré comme populaire.

9. Pour désigner ce phénomène, Pierre Foglia a forgé le néologisme «lalalisation»...

10. Voir Luc Ostiguy et Claude Tousignant (1993), p. 175.

11. Voir Luc Ostiguy et Claude Tousignant (1993), p. 180.

1.2.7.1 Groupe de deux consonnes

- ◆ chute du [k] comme dans casque → **cas'** (**casse**), fantasque → **fantas'** → (**fantasse**) (effronté)

« L'singe en avait plein le **cas'**/D'faire le singe pour la masse » (Plume Latraverse, *L'ours, le singe et le lion*) [en avoir plein le casque : en avoir plein la casquette/ras le bol ; rime [k a s] et [m a s]]

« Il faudrait qu'il prenne encore un peu d'expérience avant de m'affronter. Serait-il assez "**fantasse**" pour m'essayer, en pensant que je suis fini? Peut-être. » (*Le Progrès-Dimanche*, 5 septembre 2010) [un boxeur à propos d'un autre boxeur]

- ◆ chute du [l] comme dans bicycle → **bicyc'** (**gars d'bicyc'** : motard, fan de moto), capable → **capab'**, diable → **diab'**, oncle → **onc'**, possible → **possib'**, règle → **règ'**, spectacle → **spectac'**, tabernacle → **tabarnac'** (juron courant).

« Une mauvaise nouvelle m'attend au réveil : mon pneu arrière est dégonflé. Mais moi, je ne me dégonfle pas. Je mets les mains à la roue et dans la graisse de **bicyc.** » (*Cyberpresse*, 26 avril 2005)

« "On en a ras le bol de Stephen Harper et de son gouvernement conservateur. Comme on dit chez nous en bon québécois : on est 'pu **capab'** ! Je l'entends partout où je vais", affirme M. Coderre. » (*Le Guide de Montréal-Nord*, 8 février 2011) [Stephen Harper : premier ministre conservateur du Canada (2006-2015) ; Denis Coderre : à l'époque, député de l'opposition libérale ; on est pu capab' : on n'en peut plus]

« Y'a toujours un mon **onc'**/Qui peigne sa calvitie/Y a toujours un jeune punk/Qui s'brandit le squeegee! » (Lynda Lemay, *Crétin*) [un mon onc' péj. : un oncle (ridicule, pénible, etc.) ; squeegee : raclette (pour nettoyer les pare-brise) ; rime [ɔ̃ k] et [p ɔ̃ k]]

- ◆ chute du [m] comme dans cataplasme → **cataplas'**, catéchisme → **catéchis'** (**catéchisse**, voire **cat'chis'**).

« Ton **catéchisse**, tu le connais-tu aussi ben que ta géographie? » (Robert Lalonde, *Le Devoir*, 7 novembre 1998).

- ◆ chute du [r] comme dans arbre → **arb'**, perdre → **perd'**, propre → **prop'**, sucre → **suc'**.
- ◆ chute du [t] comme dans artiste → **artis'** (**artisse**), cent (unité monétaire) → **cenne** (forme courante, y compris à l'écrit familier), Christ → **chris'** (devenu un juron courant; généralement orthographié **crisse**), contact → **contac'**, direct → **direc'**, *draft* (bière pression) → **draf'** (**draffe**), fédéraliste → **fédéralis'** (**fédéralisse**), journaliste → **journalis'** (**journalisse**), juste → **jus'** (**jusse**), séparatiste → **séparatis'** (**séparatisse**), verdict → **verdic'**.

« Le gratin de la scène artistique québécoise était là : les artistes et les “**artisses**”, les vieux de la vieille et les nouvelles minettes, les branchés et les kétaires » (*Le Devoir*, 25 août 1993) [kétaire ou quétaire : kitch, cucul, ringard]

« Voilà un petit film drôle, pas vulgaire pour une **cenne**, sans prétention, qui fait son petit bonhomme de chemin dans le web. » (*La Nouvelle*, 18 janvier 2012) [pas vulgaire pour un sou]

« Le suspense a pris fin quand l'employeur des femmes, un parlementaire qui a conservé l'anonymat, a pris **contac** avec les autorités. » (*La Presse*, 31 octobre 2003)

« La création aura une grande part d'improvisation. Miriane R... mélangera l'acoustique à l'électronique à l'aide de pistes préenregistrées mixées en **direc**. » (*L'Actuel*, 27 janvier 2012)

« Tu m'dis qu'les hommes sont **égoïstes**/Qu'y prennent les femmes pour leurs servantes/Que jus' à cause de leur pénis/Y s'prennent pour le régime des rentes » (Plume Latraverse, *Scènes de la vie conjugale*) [malgré l'orthographe préservée, rimes [e g o i s] et [p e n i s]]

« Elle [la candidate du Nouveau Parti démocratique] va diviser le vote. Elle et le libéral se divisent le vote “**fédéralisse**”, et le “**séparatisse**” passe entre les deux comme une saucisse dans un hot-dog. » (*Le Droit*, 7 avril 2011) [se diviser : se partager, anglais *to split*; Nouveau Parti démocratique : parti fédéral canadien de tendance social-démocrate]

«La violence domestique, ça regarde pas les voisins, la polisse, les **journalisses**, kâlisse! Tout ça, c'est la faute des **féminisses**, crisse!» (la journaliste Ghislaine Rheault, *Le Soleil*, 28 octobre 2000) [jeu d'assonances dans un texte d'humeur]

«Canadien contre le Calgary à -20° dehors. Jouer au hockey à l'extérieur c'est chercher le trouble. Pire, c'est **jusse** cave.» (*Métro*, 6 août 2010) [Le Canadien ou Les Canadiens de Montréal: célèbre équipe de hockey sur glace; chercher le trouble: chercher des ennuis, anglais *to ask for trouble*; jusse cave: tout simplement idiot]

«En pee-wee A, **verdic** nul à trois buts partout entre les Voyageurs de Sacré-Cœur et les Monarques de Saint-Ambroise.» (*Le Quotidien*, 3 mars 2005) [tournoi de hockey; verdict: résultat]

1.2.7.2 Groupe de trois consonnes

- ◆ chute de [tr] comme dans balustre → **balus'** (**balusse**; **rongeux de balusses**: bigot), **canistre** → **canis'** (**canisse**) (anglais *canister*: boîte en métal, bidon), **ministre** → **minis'** (**minisse**), **orchestre** → **orches'**, **piastre** → **pias'** (**piasse**, fam., terme courant pour dollar).

«Je regardais les yeux de mes joueurs dans la chambre et je peux vous dire qu'ils sont fatigués. La **canisse** est complètement vide.» (*La Tribune*, 14 décembre 2011) [chambre: vestiaire, anglais *players room*; ils sont complètement vidés]

«M'en vas faire de mon **best** [pour retrouver d'anciennes connaissances]/J'ai marché dans la nuit/En cherchant un orchestre» (Richard Desjardins, *Et j'ai couché dans mon char*) [faire de son bes(t): faire de son mieux; rimes [bɛs] et [ɔʁkɛs]]

«Le jour n'est pas loin où l'on va pouvoir devenir premier ministre du Québec en écrivant prémié **minisse** tout croche! D'ailleurs, on peut déjà devenir prémié minisse du Canada en l'écrivant comme ça!» (Stéphane Laporte, humoriste, *La Presse*, 5 mars 2000) [allusion au premier ministre du Canada, Jean Chrétien (1993-2003), souvent moqué pour la piètre qualité de son français; tout croche: tout de travers/de traviole fam.]

« Qui c'est qui r'sout? Ti-Lou Garou./Y m'dit dans'face :/“ T'en rappelles-tu qu'tu m'dois cent **piasses?**” » (Richard Desjardins, *Le chant du bum*) [ressourdre: surgir à l'improviste; rimes [f a s] et [p j a s]]

« Au début des années 70, la “**piasse** à Lévesque”, la monnaie éventuelle d'un Québec indépendant, ne devait valoir que 65 ¢ US et alimentait les railleries. Vingt ans plus tard, la devise canadienne ne vaut guère plus que la piastre fleurdelisée. » (*Le Devoir*, 24 janvier 1998) [René Lévesque: premier ministre souverainiste du Québec (1976-1985); la création d'une devise québécoise faisait partie de son programme; fleurdelisé: propre au Québec dont l'un des emblèmes est la fleur de lys]

« L'image de marque de l'entreprise joue pour beaucoup. Les chercheurs d'emploi voudront une entreprise solide avec une bonne réputation. Ces chercheurs ne seront pas prêts à changer “4 trente-sous pour une **piasse!**” » (*La Tribune*, 9 juillet 2011) [trente-sous: pièce de 25 cents; changer 4 trente-sous pour une piasse: changer pour, en fin de compte, obtenir la même chose]

* * *

CONCLUSION

L'inventaire et l'examen des principaux particularismes phonétiques du français québécois permettent de tirer un certain nombre de conclusions.

L'intégralité du système phonologique québécois correspond à celui du français. Cependant le système québécois, plus conservateur, correspond plus à celui du français d'il y a quelques générations qu'au système contemporain.

Il a conservé l'opposition distinctive des nasales /œ̃/ et /ɛ̃/, comme dans brun et brin, alors qu'elle a pratiquement disparu en français central (cependant des dictionnaires comme le NPR la notent encore). Soulignons que cette opposition est très peu productive et que cette différence entre les deux systèmes ne pose aucun problème de compréhension. La plupart des

locuteurs du français standard ne la (re)marquent pas. De plus, pour un mot aussi important et fréquent que l'article un, les Québécois, eux-mêmes, ne font plus la distinction dans certaines conditions. Surtout, il a conservé les oppositions d'ouverture et de longueur des voyelles /a/, /e/ et /o/, comme dans *patte* et *pâte*, etc., alors que ces oppositions sont en voie de se perdre en français central (même si les dictionnaires les notent encore). Le système phonologique québécois est beaucoup plus proche du système phonologique du français standard que ne l'est celui du français du Sud de la France, sur substrat occitan.

L'originalité du français québécois ne tient donc pas tant à sa phonologie qu'à sa prononciation. Si l'on excepte la prononciation de certains mots anglais ou étrangers (voir Chapitre 5 Typologie des anglicismes du français québécois), tous les particularismes de prononciation du français québécois proviennent de France, qu'il s'agisse de vestiges du français du XVII^e siècle, de parlers dialectaux du quart nord-ouest de la France ou du français populaire passé et contemporain¹². Seul le [ɹ] rétroflexe emprunté à l'anglais n'est pas d'origine française, mais il n'a pas de valeur distinctive et son extension est limitée.

Beaucoup de variantes ne sont en fait que des variantes combinatoires, c'est-à-dire des modifications de prononciations de certains phonèmes en fonction de l'environnement phonétique (par exemple, la diphtongaison des voyelles longues sous l'accent, phénomène général au Québec, mais plus ou moins marqué selon les locuteurs).

La plupart des traits présentés ci-dessus appartiennent de nos jours soit à des usages archaïques ou vieillis, soit à des usages familiers ou populaires, limités à certaines catégories de la population (personnes plus âgées, moins instruites). On les rencontre encore au théâtre et dans les chansons du répertoire québécois, ainsi que chez les humoristes, pour des raisons identitaires ou stylistiques. Même s'il existe de grandes variations (géographiques, sociales, générationnelles, etc.) dans la prononciation des Québécois, en situation de langage surveillé, notamment dans des médias comme Radio-Canada, elle tend à se rapprocher de celle des autres francophones.

12. Voir le tableau des correspondances entre les prononciations de Paris et du Québec, selon les époques et les classes sociales dans Jean-Denis Gendron (2007), p. 257-275.

Aujourd'hui, les traits phonologiques et phonétiques qui distinguent le plus le français québécois du français standard sont : 1) le maintien de l'opposition distinctive entre voyelles brèves et voyelles longues comme dans *patte* et *pâte*; 2) l'affrication des consonnes /d/ et /t/ (un phénomène qui peut passer presque inaperçu, selon le degré d'affrication) ; 3) la plus grande fermeture ou plus grande ouverture des voyelles /a/ et /o/ ; 4) leur plus grande ou moins grande tension articulaire ; 5) la diphtongaison de voyelles longues sous l'accent (ce trait n'est pas considéré comme standard au Québec même, lorsqu'il est trop prononcé).

Comme le souligne Jean-Denis Gendron, en quelques générations, la prononciation des locuteurs québécois s'est considérablement **dédialectisée** pour se rapprocher de la norme du français standard, sans toutefois se confondre totalement avec elle. Les Québécois suivent, avec un certain décalage, l'évolution de la prononciation des provinces françaises, elle-même étant en retard par rapport à l'évolution de la langue à Paris. Cette évolution n'est pas terminée.

2

Morphologie

Les principales particularités morphologiques du français québécois concernent la graphie (l'orthographe) de certains signifiants (formes du mot), la formation des termes ou dérivation (l'emploi et la productivité de certains préfixes et de certains suffixes), un certain nombre de terminaisons, les catégories nominales du genre (masculin ou féminin) et du nombre (singulier ou pluriel), la morphologie du verbe (composition, morphologie du signifiant, des désinences, etc.).

Les formes caractéristiques du français québécois relèvent soit d'un état plus ancien du français (archaïsmes), héritage des premiers temps de la colonie (XVII^e siècle), soit du français populaire ou encore de l'interférence de l'anglais. Dans ce dernier cas, je renvoie l'étude de ces formes au chapitre 5 consacré à la typologie des anglicismes du français québécois.

Ces écarts morphologiques sont, en général, plus caractéristiques de la langue parlée que de la langue écrite.

2.1 ORTHOGRAPHE

Interférences de la prononciation québécoise populaire sur l'orthographe

2.1.1 CERTAINES PARTICULARITÉS DE LA PRONONCIATION QUÉBÉCOISE PEUVENT INFLUENCER L'ORTHOGRAPHE

Voir Chapitre 1 Phonétique, phonologie, prononciation.

2.1.2 QUÉBÉCISATION¹ ORTHOGRAPHIQUE DE SIGNIFIANTS ANGLAIS

Voir Chapitre 5 Typologie des anglicismes du français québécois.

2.1.3 QUÉBÉCISATION ORTHOGRAPHIQUE ET INTÉGRATION MORPHOSYNTAXIQUE D'EMPRUNTS À L'ANGLAIS

Par le biais de la prononciation québécoise (comme *jazzy* orthographié **jazzé**). Voir Chapitre 5 Typologie des anglicismes du français québécois.

2.2 MORPHOLOGIE DU NOM ET DE L'ADJECTIF

2.2.1 MORPHOLOGIE PRÉFIXALE ET SUFFIXALE

L'observation du français québécois parlé ou écrit révèle la grande productivité, parfois avec une valeur expressive particulière, de certains éléments formateurs (préfixes ou suffixes) appartenant par ailleurs au français commun, populaire ou même standard.

1. La perception de certains phonèmes anglais est différente chez les Québécois et chez les autres francophones, les Français en particulier. Quand l'adaptation orthographique d'un mot anglais se fait sur la base de la perception québécoise (comme *slush* orthographié **sloche**), je parle de *québécoisation*.

2.2.1.1 Préfixe mal-

En français québécois, on observe des compositions du type *préfixe mal-* + *adjectif* (**malavenant**, **malcommode**², **malcontent**, **malpoli**³) à côté du français standard *mé-* + *adjectif* (mécontent, etc.) ou *in-* + *adjectif* (impoli, etc.). Par ailleurs, le français québécois utilise abondamment la locution **mal pris** pour désigner quelqu'un qui se trouve dans une situation difficile, qui a besoin d'aide.

« Pour revenir au Musée canadien de la civilisation, juste pour être **malavenant**, sait-on dans quelles conditions ont été acquis ses char-mants totems provenant de la côte ouest? » (*Le Progrès-Dimanche*, 28 mai 2006) [malavenant: désagréable]

« “Chartrand, le **malcommode**” (Canada, 2010, 78 minutes). Documentaire de Manuel Foglia. La vie et la carrière du syndicaliste québécois Michel Chartrand. » (*Le Devoir*, 9 décembre 2011) [Michel Chartrand (1916-2010) était un syndicaliste contestataire, célèbre pour son caractère bien trempé et son langage populaire coloré]

« On entend dire de tous côtés que les professeurs sont **malcontents**, démobilisés. » (Jean-Paul Desbiens, *La Presse*, 4 mai 1988) [Jean-Paul Desbiens (1927-2006), auteur d'un essai célèbre *Les Insolences du frère Untel* (1960)]

« C'est un peu toujours la réaction quand on évoque notre **malen-gueulé** national et poète du macadam, Plume Latraverse. » (*Le Soleil*, 22 mai 1998) [Plume Latraverse: auteur-compositeur-interprète, qui a exploité les possibilités du français québécois populaire; le français de référence dirait malembouché]

« Mon garçon était aimé de tout le monde. Dès que quelqu'un était **mal pris**, il lui venait en aide. » (*La Tribune*, 9 janvier 2012).

2. Vieux ou régional dans cet emploi (désagréable de caractère) selon le NPR.

3. Populaire selon le NPR.